CASIP-COJASOR
FONDATION 1809

# RAPPORT MORAL 2019

## LA SOLIDARITÉ NOUS RASSEMBLE

DEPUIS PLUS DE DEUX SIÈCLES, LA FONDATION CASIP-COSAJOR ŒUVRE POUR LA JUSTICE SOCIALE ET L'ENTRAIDE.

LA FONDATION Casip-Cojasor

# ZOOM : SUR LES CHIFFRES CLÉS 2019

## ACCOMPAGNER

34 086 ACTES D'ACCOMPAGNEMENTS

**1 130 PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ACCUEILLIES À LA PLATEFORME EMERJANCE**

340 MESURES DE TUTELLES

**41 000 REPAS LIVRÉS À DOMICILE**

1.5 M€ D'AIDES FINANCIÈRES

**1.3 M€ D'AIDES DE MAINTIEN À DOMICILE**

2 700 K€ D'AIDES DE LA CLAIMS DISTRIBUÉES AUX SURVIVANTS DE LA SHOAH

**101.850€ DE BOURSES DISTRIBUÉES**

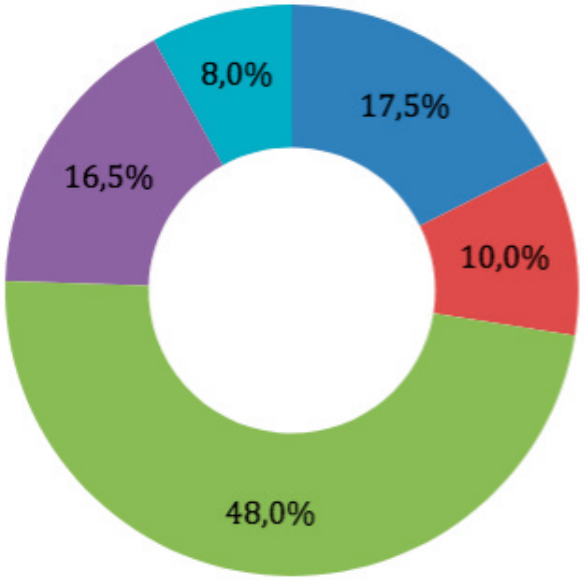


## HÉBERGER

36 700 JOURNÉES DANS LES FOYERS AVEC 99.5% DE TAUX D'OCCUPATION

**176 000 JOURNÉES DANS LES EHPAD AVEC 98% DE TAUX D'OCCUPATION**

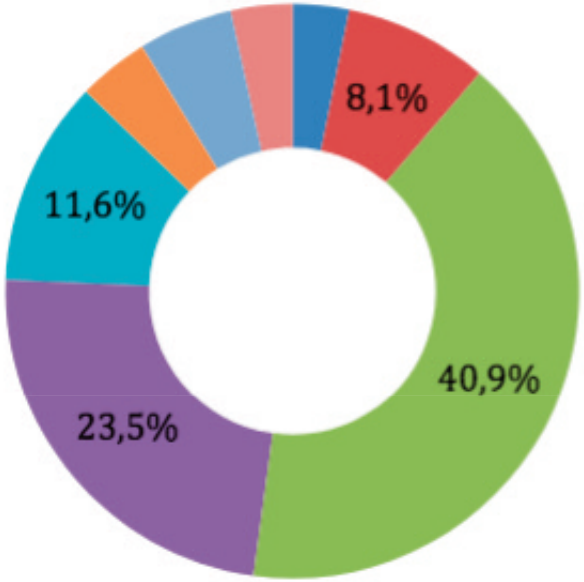

# Sommaire

P04. Le mot du Président
P05. L'éditorial de Karêne Fredj

**EN BREF**
P08. Chronologie des événements 2019

**NOS MISSIONS**
**ACCOMPAGNER**
P11. Zoom : "Le Service aux Aidants"
P12. Parcours des personnes en situation de handicap
P16. Parcours des personnes en difficulté sociale
P18. Zoom : augmentation des demandes d'aides au Logement
P20. Parcours des survivants de la shoah
P23. Zoom : Le Vestiaire "maillon de l'économie circulaire"
P24. Parcours des personnes âgées à domicile

**HÉBERGER**
P29. Zoom : "Politique Qualité au coeur de la prise en charge"
P30. Héberger des personnes âgées dépendantes
P34. Héberger des personnes âgées autonomes
P36. Personnes en situation de handicap mental et psychique

**TRANSMETTRE**
P41. Zoom : "de Bouche à Oreille" un programme intergénérationnel de transmission de la mémoire des survivants à des lycéens.
P42. Bourses aux étudiants

**LA FONDATION**
P45. Communication et fundraising
P46. Rapport Financier

**HOMMAGE À**
P54. Charles Jérusalmi et Roger Fichtenberg

**REMERCIEMENTS**
P53. À tous ceux qui nous soutiennent

**PARTENARIAT**
P55. Nos partenaires

# LE MOT DU PRÉSIDENT

**Madame, Monsieur,**

**Avant de revenir sur l'année 2019, je tiens tout d'abord à exprimer mon soutien aux familles qui ont perdu un être cher durant la crise COVID qui a durement touché les personnes âgées, fragiles, qu'elles vivaient en établissement ou à domicile.**

**Je souhaite exprimer mes remerciements les plus chaleureux à l'ensemble des équipes professionnelles et bénévoles qui ont œuvré sans relâche pour accompagner les personnes isolées à domicile ou pour prendre en charge les personnes âgées ou en situation de handicap dans nos services et établissements.**

**Dans ce moment dramatique, je veux souligner la chaîne formidable de solidarité dans la communauté juive. Nous pouvons être fiers que des entités aussi différentes que les étudiants à travers l'UEJF, les bénévoles du SPCJ, les EEIF, se soient réunies et nous ont aidé de façon tout à fait remarquable pour faire face à la situation.**

**Je leur suis extrêmement reconnaissant pour leur dévouement et leurs efforts.**

**Le rapport d'activité 2019 présenté dans les pages suivantes vous donnera un aperçu des nombreuses réalisations dans les domaines de l'intervention sociale, du maintien à domicile, de l'accompagnement des personnes fragiles, de la lutte contre l'isolement mais aussi dans l'aide aux étudiants et aux chercheurs.**

**La mission de la Fondation est essentielle parce qu'elle permet aux personnes que nous accompagnons de vivre pleinement dans la société, dans des conditions dignes, de vivre leur identité, de rester citoyennes. Cette mission est possible grâce aux nombreuses personnes qui agissent pour les 20 000 personnes aidées annuellement. Il s'agit bien sûr des salariés et des bénévoles, mais aussi des nombreux donateurs dont la générosité et la fidélité permettent de pérenniser l'action sociale, financée essentiellement par leurs dons.**

**Je souhaite les remercier chaleureusement.**

**Eric de Rothschild**

# L'éditorial de Karêne Fredj

**L'année 2019 correspond à la fin du premier plan stratégique élaboré en 2014 pour 5 ans (2015 -2019). Ce fut l'occasion de faire un bilan afin de mesurer le chemin parcouru :**

**Nous avons organisé nos activités en 4 pôles pour une meilleure efficience (2017) et afin de développer notre expertise au sein de chaque pôle.**

**Nous avons créé le service d'aide aux tuteurs familiaux – ALTF (2018)**

**Nous avons créé la plateforme EMERJANCE (2018), plateforme unique à Paris qui offre un accompagnement sur mesure à des jeunes adultes en situation de handicap dans le but de développer leur autonomie et de les insérer dans la société.**

**Nous avons complété l'offre de la plateforme EMERJANCE par l'ouverture en juillet 2019 du programme SAFIRH : Service dédié à l'écoute et d'accompagnement des aidants familiaux.**

**Nous avons restructuré et redimensionné les services sociaux afin de prendre en compte la suppression de l'ISF qui a entrainé une baisse des dons.**

**Nous avons développé le service repas dans de nouveaux secteurs géographiques en Ile-de-France.**

**L'année 2019 s'inscrit logiquement dans la poursuite de la transformation engagée en 2015 pour adapter nos actions aux évolutions des besoins des personnes accompagnées et hébergées dans nos établissements et services.**

## Un nouveau plan stratégique pour la Fondation 2020-2025

En 2019, un nouveau plan stratégique de la Fondation Casip-Cojasor a été élaboré et validé par le Conseil d'administration.

Ce plan stratégique propose une vision inspirante pour la Fondation Casip-Cojasor, celle d'être le leader dans l'accompagnement et la coordination des parcours des personnes que la vie a fragilisé.

Il s'agit donc d'une invitation à l'action et à la collaboration pour relever avec succès les défis auxquels nous sommes confrontés pour répondre aux besoins des personnes en grande précarité, âgées, isolées, porteuses de handicap et leurs aidants, besoins grandissants et en évolution permanente.

**Ce plan ambitieux comprend 4 grandes orientations stratégiques :**

### Orientation n°1 > Construire ensemble un environnement de travail épanouissant et performant

Les mutations des secteurs social et médico-social nécessitent de réelles compétences managériales pour accompagner le changement, faire évoluer les compétences des professionnels, mais aussi prévenir les risques d'épuisement. Nous souhaitons bâtir avec les professionnels un environnement de travail épanouissant et performant.

### Orientation n°2 > Consolider et développer les ressources pour assurer la pérennité des actions

Les ressources publiques se raréfient et lorsqu'elles existent n'évoluent pas au rythme des dépenses. Les risques d'une nouvelle baisse des dons, des legs et donations existent. C'est pourquoi la Fondation doit développer ses ressources et calibrer ses dépenses afin d'assurer la pérennité de ses activités.

### Orientation n°3 > Proposer des réponses adaptées et innovantes aux attentes des bénéficiaires

Le vieillissement des personnes, la prise en charge des pathologies chroniques, le développement de nouvelles technologies d'information et de communication, l'implication croissante des personnes accueillies, tout comme le contexte économique et la lutte pour l'égalité des chances, conduisent à considérer l'innovation des pratiques et des concepts comme un élément essentiel de l'efficacité des services dans ces domaines.

### Orientation n°4 > Développer les réseaux, les partenariats stratégiques et les synergies

Mutualisation, coopération, partenariats. La Fondation s'inscrit dans une logique d'alliances et de développement de partenariats qui offriront à l'usager, grâce à leur formalisation, une amélioration de la qualité de la prestation issue du travail en réseau.

**La mise en œuvre a débuté en 2020 et se pousuivra sur les 5 prochaines années.**

# Le Conseil d'administration

## LE BUREAU EXÉCUTIF

Eric de ROTHSCHILD, **Président**
Jean-Claude PICARD, **Vice-Président**
Henri FISZER, **Vice-Président**
Julien ROITMAN, **Secrétaire général**
Georges KOLTEIN, **Trésorier**
Georges AMARAGGI, **Trésorier adjoint**

# Les membres du Conseil d'administration

## ADMINISTRATEURS

Roger CUKIERMAN
Nicole GUEDJ
Olivier KRAEMER
Anne-Judith LEVY
Béatrice ROSENBERG

**Les Représentants :**

- du ministère des Affaires sociales
- du ministère de l'Intérieur
- de la Mairie de Paris

## Le comité scientifique de la collection « Penser la solidarité »

✓ Sandra Bertezene, Professeure du Cnam, titulaire de la chaire de gestion des services de santé
✓ Patrick Cabanel, Directeur d'études à l'École pratique des hautes études, titulaire de la chaire Histoire et sociologie des protestantismes
✓ Laura Hobson Faure, Professeure d'histoire contemporaine des mondes juifs à l'Université Paris I
✓ Catherine Nicault, Professeure des universités en Histoire contemporaine
✓ Colette Zytnicki, Professeure émérite d'Histoire de l'Université Toulouse-Jean-Jaurès

## Le conseil de lecture – Collection « Penser la solidarité »

✓ Laure Fourtage, chercheuse en Histoire, Martin Messika, chercheur en Histoire, Dorothea Bohnekamp, Sandra Marc, professeure d'histoire en collège et lycée, Jean-Michel Rallières, chercheur en Histoire et professeur d'histoire en collège et lycée

# EVÉNEMENTS 2019

TRANSMETTRE

## Une collection pour penser la solidarité, hier et aujourd'hui

Penser la solidarité, hier et aujourd'hui a pour vocation de promouvoir la recherche et l'innovation dans les domaines de l'histoire sociale, de l'action sociale, de l'économie sociale et solidaire.La Fondation Casip-Cojasor encourage la recherche en histoire sociale sur des sujets liés à la philanthropie, à l'action sociale et à l'immigration. Grâce à ce soutien, plusieurs travaux de recherches et manifestations publiques ont déjà vu le jour reflétant la richesse des fonds d'archives de l'institution.

MÉMOIRE

## Transmettre la mémoire… «de Bouche à Oreille» !

Le projet «de Bouche à Oreille» répond à deux nécessités : créer l'échange entre des générations qui ne se rencontrent plus et transmettre la mémoire encore vive des heures sombres de la Shoah aux plus jeunes par ces aînés qui l'ont vécue et y ont survécu. Un échange qui permet de mesurer combien la transmission ne se fait pas seulement sur les faits, mais aussi sur une expérience de vie. Inspiré d'une démarche de transmission pratiquée en Israël, cela fait tout juste dix ans que «de Bouche à Oreille» a été mis en place par le Casip-Cojasor.

TRANSMETTRE

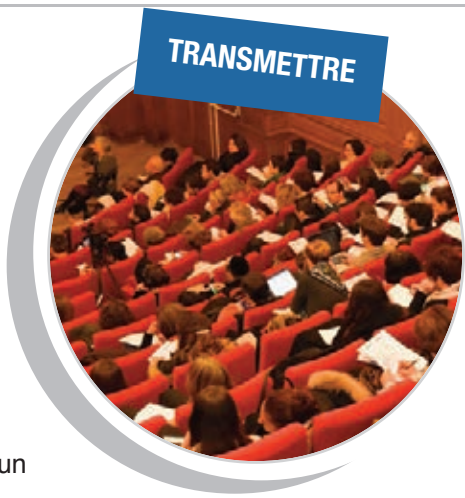

## Accueil, réinsertion et intégration des migrants juifs 1938 – 1970

Le 13 février 2019, le Casip-Cojasor, en partenariat avec le Mémorial de la Shoah, et soutenu par la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, a organisé un colloque sur le thème : «Accueil, réinsertion et intégration des migrants juifs en France, au Canada, aux USA, en Angleterre et en Israël (1938 – 1970)». Plus de 300 personnes ont assisté à cette journée dont des scientifiques, historiens et acteurs de terrain.

DIGNITÉ

## Une évasion avec le Casip à la montagne

Pendant une semaine, du 24 au 29 mars 2019, 19 adultes en situation de handicap, hébergés ou suivis par la Fondation Casip-Cojasor, ont participé à un voyage hors norme. Ils ont été accueillis par M. et Mme Mamou gracieusement dans leur hôtel, le CLUB J, situé au pied des pistes. Au programme : cours de ski encadrés par des moniteurs ESF (Ecole de Ski Français), descentes libres, piscine, luge, raquettes ou encore bowling.

SOLIDARITÉ

## Le Casip-Cojasor à la Course des Héros

Dimanche 23 juin, ils étaient près de 40 à prendre le départ de la Course des Héros, arborant fièrement les couleurs de la Fondation Casip-Cojasor. L'enjeu ? Promouvoir l'accès des personnes handicapées à la pratique sportive. De fait, plus de 25 coureurs étaient eux-mêmes en situation de handicap et se sont dépassés pour donner le meilleur d'eux-mêmes dans cette course de 2 km qui eut lieu au Parc de Saint-Cloud et qui rassemblait plusieurs milliers de coureurs.

ACCOMPAGNER

## Un partenariat au service des aidants

Le 10 octobre 2019, la Fondation Casip-Cojasor a signé une convention de partenariat avec l'OSE, la DASES, l'ARS IDF, la MDPH de Paris, suite à l'ouverture de deux plateformes pour les aidants d'enfants et d'adultes en situation de handicap. SAFIRH et Handirépit accueillent toute l'année pour proposer de l'écoute et du soutien, du répit, des ateliers bien-être, des formations, des groupes de parole...

TRANSMETTRE

## Mémoire d'un Sourire

Une magnifique exposition des photos des résidents d'Amaraggi.
La photographe Rejine Halimi a su capter dans chaque visage ce mélange de turbulences et d'amour de la vie de ces personnes âgées qui nous invitent au partage et à l'amour de son prochain, un autre nous-même.
Cette exposition "Mémoire d'un Sourire" a été réalisée en partenariat avec la Fondation de la Mémoire de la Shoah.
En septembre 2019, eut lieu le vernissage de l'exposition « Mémoire d'un Sourire » à la mairie du 19ème arrondissement en présence du Maire, François Dagnaud, de son adjoint en charge de la mémoire et des relations avec les Anciens Combattants, Mahor Chiche, de Karêne Fredj, directrice générale de la Fondation Casip-Cojasor, Réjine Halimi, photographe à l'origine de l'exposition et Annie Melihan-Chenin, directrice de la Résidence Amaraggi.

FONDATION

## Charme et solidarité au gala de la Fondation Casip-Cojasor

Le mardi 12 novembre, ils étaient nombreux à répondre présents à l'appel solidaire de la Fondation Casip-Cojasor : les invités d'honneur Dominique Farrugia, Michel Cymes et Elsa Zylberstein, mais aussi de nombreuses personnalités, fidèles soutiens de la plus importante Fondation juive de France : Régine, Ghislaine Arabian, Frédéric Mitterrand, David de Rothschild, François Heilbronn et bien d'autres étaient aux côtés d'Eric de Rothschild qui préside cette Fondation depuis plus de trente ans et de sa directrice générale, Karêne Fredj. La Fondation Casip-Cojasor fêtait 210 ans d'action sociale au service des plus fragiles. Plus de 300 personnes étaient réunies pour apporter leur soutien à cette mission bicentenaire.

SOLIDARITÉ

## La grande braderie solidaire

La grande braderie solidaire s'est déroulée du 17 au 19 novembre dans un POP STORE « KZIP » à la plateforme EMERJANCE, rue Lafayette.
La recette des ventes de la boutique éphémère KZIP sera entièrement utilisée à l'action sociale et en particulier à l'achat de vêtements neufs, linge de corps, produits d'hygiène, chaussures d'enfants...

ACCOMPAGNER

## La soirée des rescapés de la Shoah – 23 décembre

IHSN - International Holocaust Survivors Night - Nuit internationale des survivants de la Shoah, pour la première fois organisée en France par la Fondation Casip-Cojasor, en partenariat avec la Claims Conference.

# NOS MISSIONS :

# ACCOMPAGNER

CASIP-COJASOR
FONDATION 1809

*La solidarité nous rassemble*

**NOUVEAU !**

# ZOOM : SAFIRH “LE SERVICE AUX AIDANTS”

**SAFIRH – Service des aidants familiaux d’information et de ressources liées au Handicap - a été créé en juillet 2019, la Fondation Casip-Cojasor ayant remporté l’appel à projets lancé par la Mairie de Paris.**

SAFIRH complète l’offre déjà existante depuis 2018 au sein de la plateforme EMERJANCE qui a reçu 1130 personnes en 2019. 46% des personnes ont été orientées par la MDPH – Maison départementale des personnes handicapées – 31% par les différents services du pôle (foyers, services sociaux, …) et 20% ont découvert le service par le site et autres médias.

Les familles accompagnées ont toutes en commun de se sentir isolées, seules face à des démarches complexes. Les demandes concernent essentiellement :

✓ Une aide aux démarches administratives
✓ Un besoin d’écoute
✓ Un besoin de soutien

Le café des aidants proposé chaque mois permet aux familles de rencontrer les équipes professionnelles, mais aussi d’échanger avec d’autres familles.

Les permanences hebdomadaires réalisées au sein de la MDPH offrent aux familles une aide sur place afin d’éviter les déplacements.

# Parcours des personnes en situation de handicap

> “Construire un parcours c’est porter une attention accrue à la prévention et à l’anticipation des moments charnières de la vie. C’est éviter les risques de ruptures. C’est aussi agencer les différents accompagnements entre eux et les faire évoluer dans le temps en adéquation avec les besoins et attentes des personnes.”

**Depuis plusieurs années, les travailleurs sociaux, les éducateurs, les case-manager de la Fondation voient leurs fonctions évoluer vers les nouveaux métiers de « gestionnaire de cas », pour offrir une prise en charge plus globale des problématiques des personnes accompagnées. Cette évolution accompagne un positionnement clair sur le principe de la participation des personnes en situation de vulnérabilité dans la construction et la mise en œuvre de leurs parcours.**

Les premiers « gestionnaire de cas » ont vu leur apparition à la plateforme EMERJANCE. Leur mission étant de co-construire avec la personne aidée son parcours pour une plus grande autonomie et une meilleure insertion dans la société.

## La plateforme EMERJANCE

regroupe dans un même lieu l’ensemble des services disponibles pour accompagner de façon personnalisée et coordonnée les adultes en situation de handicap et leurs aidants. Il ne s’agit pas d’un guichet unique mais d’un lieu unique où se côtoient les guichets des différents services.

# 1 130 personnes ont été suivies en 2019 au sein de la plateforme.

✓ 110 adultes accueillis par les équipes des SAVS (services d'accompagnement à la vie sociale)
✓ 341 majeurs protégés
✓ 170 tuteurs familiaux
✓ 200 aidants familiaux
✓ 274 familles suivies par le service social spécialisé
✓ 35 personnes ont participé aux centres de loisirs

**Deux services ont emménagé au sein d'EMERJANCE:** le **SAVS iMAJ** qui est un dispositif expérimental pour les jeunes de 18 à 39 ans et le **SAVS Centre Lionel** qui s'adresse à des personnes relativement autonomes.

**Le Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) iMAJ** accueille et accompagne 50 jeunes adultes en situation de handicap dont la moyenne d'âge est de 23 ans.

## PROFIL TYPE DE LA PERSONNE ACCUEILLIE

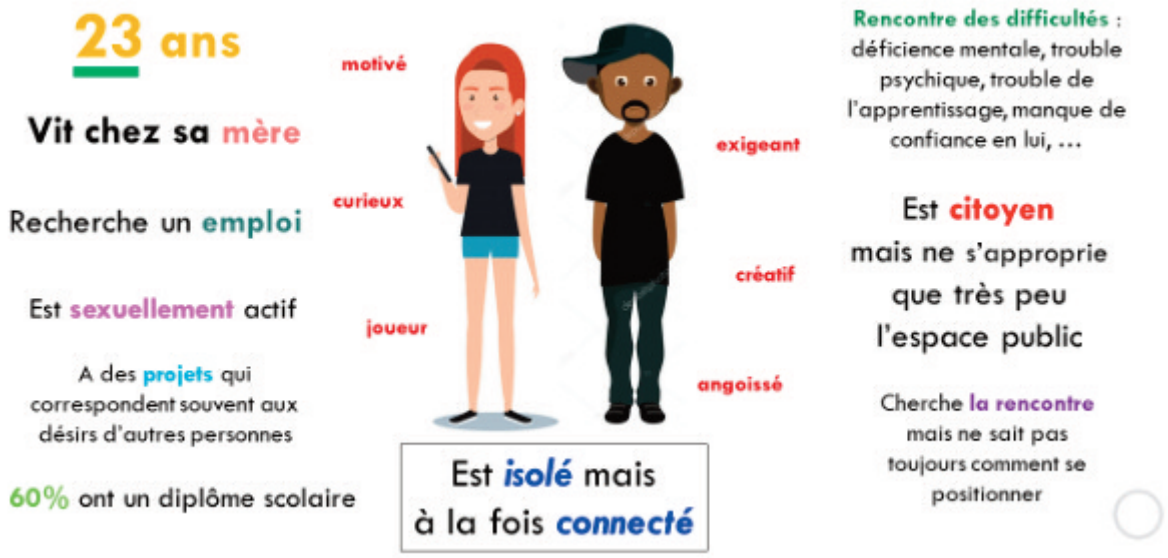


Un écosystème permet la fluidité des parcours et la co-construction d'un projet personnalisé et adapté à la situation de chaque personne accompagnée.

**Cet écosystème comprend :**

**La famille, maillon essentiel qui permet de :**
✓ Mieux comprendre la situation de la personne accueillie
✓ Cerner ses demandes et besoins au plus près de la réalité
✓ Mettre en place un cadre structurant pour la personne accompagnée
✓ Travailler en co-construction

**Un maillage partenarial et territorial qui participe à la construction du projet global et personnalisé de chaque jeune :**
✓ La Mairie du 10ème
✓ Vivre EMERJANCE
✓ Langues plurielles
✓ CEAPSY
✓ Le Cerep
✓ Le cmp et cmpp
✓ Le CASVP
✓ La MDPH
✓ Les IME et IMPRO
✓ Les ESAT
✓ Les SAVS

**Avec 480 ateliers d'activités de loisirs et 2 880 participations d'« Imajinaires », cette première année d'existence s'achève avec la satisfaction de tous les acteurs** professionnels, bénévoles, bénéficiaires, familles, partenaires d'un travail efficace grâce à cette solution innovante qu'est la plateforme ressources au service de chaque bénéficiaire.

**Les SAVS Centre Lionel** existe depuis 1997. Il a pour mission de favoriser l'insertion de ses bénéficiaires dans la société, par un accompagnement individuel et collectif, par la mise en place d'un réseau de proximité (médecins, assistantes sociale, tutelles, associations de loisirs). L'accompagnement individualisé de chaque bénéficiaire demande une grande adaptabilité de la part des professionnels, une diversité de compétences et des champs d'intervention très larges.

**Le centre Lionel accompagne 55 adultes en situation de handicap.**

- **Moyenne d'âge : 41 ans**
- **50% exercent une activité professionnelle**
- **60% d'hommes.**

## PROFIL TYPE DE LA PERSONNE ACCUEILLIE

**41 ans**

**Vit seul** dans son appartement

Se sent **isolé** socialement

Exerce une **activité professionnelle** en milieu protégé

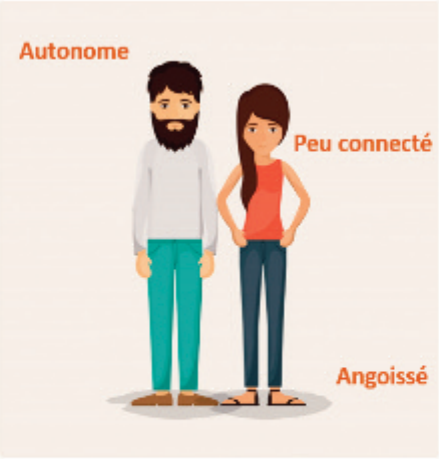


**Rencontre des difficultés :**
Déficience mentale, trouble psychique, handicap moteur, sensoriel, maladie génétique...

A besoin de **soutien** pour exercer ses droits

Aspire à une vie de **couple**

Est isolé et peu enclin aux nouvelles technologies

**Le principal objectif de ce service est d'amener les personnes accompagnées à acquérir une certaine autonomie dans tous les actes du quotidien**, à créer du lien social et à renforcer leur citoyenneté.

Des temps de socialisation, des moments festifs, des sorties, des séjours sont organisés tout au long de l'année. Toutefois, nous faisons le choix d'axer notre soutien sur l'individu plus que sur l'occupationnel et le groupe afin de l'accompagner, à son rythme, vers l'autodétermination et l'inclusion pour un jour avoir la possibilité et le désir de faire seul. **Le fondement des actions du SAVS Centre Lionel s'inscrit dans la logique d'une réponse accompagnée pour tous.**

## CHIFFRES CLÉS :

**37 personnes ont bénéficié d'un parcours logement inclusif ou d'un logement accompagné.**

Sur ces 37 personnes, 30 ont été hébergées en logement accompagné, 24 ont bénéficié d'une prestation en terme de coordination de leur parcours.

**28 bénéficiaires ont été accompagnés par le Service Logement de la Fondation Casip-Cojasor en étroite collaboration avec l'équipe du SAVS *(demande de logement social, DALLO, accords collectifs, visite et signature du bail).***

# VALEURS, PRINCIPES D'ACTION

## Les valeurs des professionnels s'inscrivent dans les valeurs de la Fondation et se traduisent par des postures et principes d'actions visant à :

✔ Promouvoir l'expression des attentes et besoins des personnes accueillies ;
✔ Construire avec elles les grands axes de leur parcours ;
✔ Développer et encourager leur capacité d'autodétermination ;
✔ S'appuyer sur le postulat de capabilité dans l'élaboration de leur projet.

## Les principales prestations d'accompagnement proposées au SAVS

**participent à l'élaboration de projets individuels et personnalisés, dans le cadre du parcours de vie en milieu ordinaire de chaque bénéficiaire :**

❍ Aide à la gestion de démarches administratives, accès aux droits communs ;
❍ Conseils et accompagnements autour de l'alimentation (courses, menus, confection de repas…) ;
❍ Soutien et conseils dans la gestion de l'hygiène personnelle ;
❍ Offre de logements accompagnés et accompagnement progressif et sur mesure par le biais de stage à la carte ;
❍ Aide à l'aménagement du logement (amélioration des conditions de vie, adaptation, achats…) ;
❍ Conseils pour la gestion du budget ;
❍ Accompagnement au niveau de la prise en charge médicale, actions de prévention ;
❍ Aide et conseils dans la gestion des relations avec l'environnement familial et social ;
❍ Régulation des relations avec les autres colocataires ;
❍ Elaboration du projet professionnel (CV, lettre de motivation, contacts avec les partenaires spécialisés) ;
❍ Aide à l'organisation d'activités et de loisirs en dehors du service ;
❍ Accompagnement dans le cadre d'activités collectives ponctuelles (repas, anniversaires, permanences, sorties au mois d'août…).
❍ Partenariat avec les autres intervenants et coordination des soins.

## Tout au long de l'année, des animations, des fêtes, des activités sont également proposées :

❍ Sorties culturelles (musées, cinéma, théâtre…),
❍ Promenades/découvertes de Paris,
❍ Jeux, bien-être…

> “Chaque semaine deux soirées, les mardis et jeudis de 17h à 19h30, sont consacrées à des activités collectives. Il est proposé des projections de films, des débats sur l'actualité, des activités autour du sport et du bien-être (relaxation, coiffeur, barbier, réflexologie...), de l'aide à l'utilisation de l'outil informatique.

# Parcours des personnes en difficulté sociale

**L'accompagnement social individuel reste le cœur d'activité de l'ensemble des services du Pôle intervention sociale.** Les usagers sont reçus en entretien individuel ou visités s'ils ne peuvent pas se déplacer ou dans le cadre d'une visite du logement.

**Les activités du service sont définies en deux rubriques bien distinctes** :

✓ L'accompagnement social et les aides financières
✓ Les actions communautaires et de loisirs qui font partie du suivi social

L'année 2019 s'inscrit dans la poursuite de la transformation du service social entamée en 2018 dans l'objectif de mieux répondre aux besoins des usagers avec un coût maîtrisé.

C'est en mai 2019 que les équipes ont lancé la réflexion sur le projet d'accompagnement social de la Fondation qui doit répondre aux enjeux stratégiques en réinterrogeant la posture des travailleurs sociaux, les aides financières et en développant l'ancrage territorial par la signature de conventions de partenariat avec les acteurs publics et privés de l'action sociale.

**La méthodologie retenue a permis d'associer à l'élaboration du projet :** les équipes professionnelles, les usagers et les partenaires publics et privés.

A l'issue de ce travail de 8 mois, **les orientations stratégiques** ont été définies pour les années 2020-2025 :

1. Offrir un accueil adapté à la communauté
2. Proposer un accompagnement social en cohérence avec les moyens alloués et les besoins du public
3. Évaluer les évolutions des besoins de la communauté sur le plan social
4. Développer les réseaux et favoriser l'innovation
5. Favoriser l'évolution des professionnels

## L'accompagnement social en 2019

Les équipes professionnelles ont suivi 7 627 personnes en 2019 et ont versé 1,5 millions d'euros d'aides financières.

| INDICATEURS | TOTAL 2019 |
|---|---|
| NOMBRE DE NOUVEAUX DOSSIERS | 319 |
| NOMBRE DE DOSSIERS ACTIFS | 3179 |
| NOMBRE DE PERSONNES SUIVIES | 7627 |
| NOMBRE D'ACTES D'ACCOMPAGNEMENTS | 34 086 |
| MONTANT DES AIDES VERSÉES | 1,5 M€ |

## Répartition des aides financières 2019 distribuées par les services sociaux

Le nombre d'actes réalisés par les travailleurs sociaux aux 7 627 personnes suivies en 2019 s'élève à 26 963 : aide aux démarches administratives, visites à domicile, aide à l'ouverture des droits sociaux…

A ces actes, s'ajoutent 7123 aides financières accordées en 2019 pour un montant total de 1 497 963,15€, soit une aide moyenne de 210€ par demande. Le montant des aides par personne varie de 50€ à 2700€ en fonction de la situation financière personnelle et du besoin à soutenir.

### AIDES FINANCIÈRES 2019

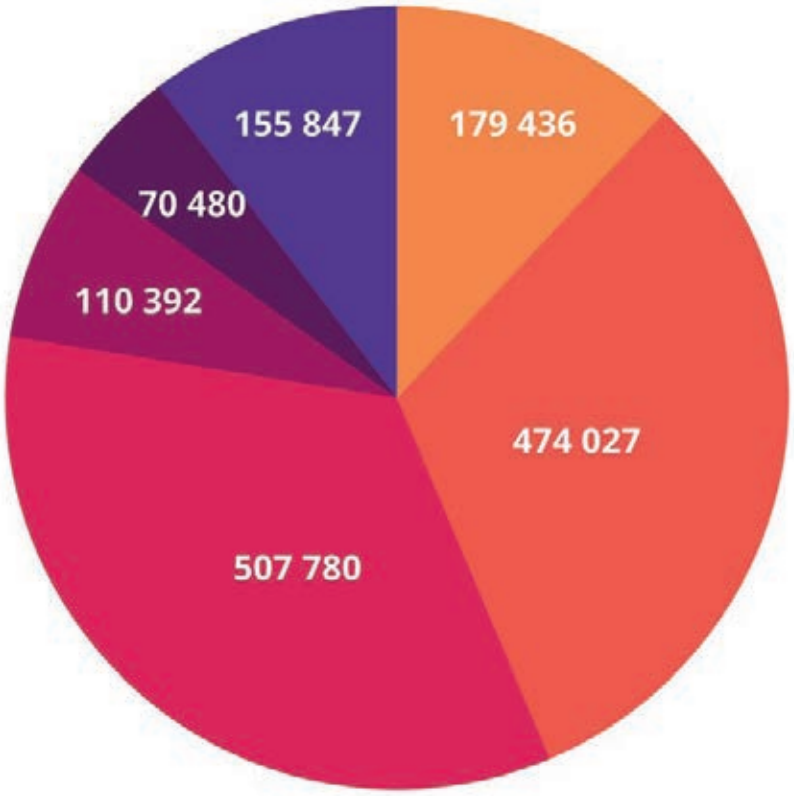


ALIMENTAIRE LOGEMENT SOINS VIE JUIVE LIEN SOCIAL AUTRE

# ZOOM : AUGMENTATION DES DEMANDES D'AIDES AU LOGEMENT

**L'année 2019 a été marquée par une forte augmentation des demandes d'aides concernant le logement (+18%) et les soins (+11%).**

**Le logement occupe une place centrale au quotidien et revient régulièrement dans les problématiques sociales avec des incidences diverses :** des copropriétaires dans l'incapacité de régler leurs charges, des personnes sans domicile personnel, de petits logements qui génèrent une suroccupation des familles avec toutes les conséquences que cette situation implique, des jeunes qui ne peuvent quitter le domicile parental ou encore des salariés qui consacrent 50% de leurs revenus pour payer le loyer et les charges… Les profils des personnes en situation de mal-logement se sont au fil des années diversifiés et leurs conditions de vie se sont durcies.

**Le service logement a pour missions :** la recherche de logements, l'accès et le maintien dans les lieux. Il offre également aux autres services de la Fondation un support technique d'information ou de réflexion et propose des accompagnements dans le cadre d'une convention avec la DASES de Paris.

**En 2019, le service logement a accompagné :** 76 situations liées à une problématique logement dont 51 relogements et 17 ménages qui ont pu être maintenus dans leur logement

## BILAN des suivis logement 2019 :

| INDICATEURS | TOTAL 2019 |
|---|---|
| NOMBRE DE MÉNAGES EN IMPAYÉS DE PLUS DE 2 MOIS | 17 |
| NOMBRE DE PLANS D'APUREMENT MIS EN PLACE AVEC LES MÉNAGES | 9 |
| NOMBRE DE MÉNAGES POUR LESQUELS UNE PROCÉDURE D'EXPULSION A ÉTÉ ENGAGÉE | 11 |
| DETTES PONCTUELLES (LIÉES À DES BLOCAGES ADMINISTRATIFS…) | 7 |
| DETTES STRUCTURELLES (LIÉES AU MÉNAGE) | 10 |
| NOMBRE D'EXPULSIONS EFFECTIVES RÉALISÉES AU COURS DE L'ANNÉE | 0 |

# LES ACTIONS COMMUNAUTAIRES ET DE LOISIRS

**Le lien communautaire est un lien essentiel pour les personnes accompagnées en besoin à la fois de soutien moral, administratif et/ou financier.**

Les équipes de travailleurs sociaux offrent une écoute attentive au public qui s'adresse à la Fondation et propose des activités qui lui permet de rester connecté avec sa communauté en préservant les traditions.

Ainsi, en 2019 les équipes ont proposé trois temps festifs :

## Une fête des lumières pour tous les enfants

❍ Jouets achetés ;
❍ Places de cirque Pinder ;
❍ Cinéma au Gaumont Montparnasse ;
❍ 250 ranges pyjamas en peluche offerts par un bénévole ;
❍ Jouets offerts par les EEIF – cette année encore, les éclaireuses et éclaireurs ont permis à des grands parents d'offrir des cadeaux à leurs petits-enfants malgré les barrières de l'argent.

L'action de jouets revêt toute son importance auprès d'enfants issus de familles en grande précarité. Recevoir comme tout enfant de la part de ses parents ou grands-parents un jouet lui permet de ne pas ressentir la différence.

## Pourim

Comme chaque année la journée « portes ouvertes » pour fêter joyeusement Pourim a permis, à l'ensemble du personnel du service social, de recevoir les familles avec leurs enfants ainsi que les personnes âgées.

Permettre à chacun de vivre les temps forts du judaïsme est une des missions essentielles de la Fondation.
C'est pourquoi nous déployons des moyens importants pour que chaque famille célèbre la fête dans le respect de ses traditions.

## Pessah

❍ Partenariat avec l'association Mazone pour la livraison de 297 colis. Ces colis ont été, pour beaucoup, livrés chez les usagers. Certains se sont déplacés dans les dépôts de Mazone ;
❍ Bons alimentaires et lettres chèques distribuées pour un montant total de 83 490€.

# Parcours des survivants de la Shoah

**Le SSAD** est le service spécialisé dans le domaine des indemnisations pour les survivants de la Shoah.
**Il a pour mission de veiller à ce que toutes ces personnes vieillissent dans le confort et dans la dignité.**

En 2019, le **SSAD** a accompagné plus d'un millier de rescapés français.

L'activité principale du SSAD est de gérer les besoins de nos 1000 bénéficiaires. **Il s'agit essentiellement des aides financières** sous forme de remboursements des frais de :
✓ Aides à domicile en complément de l'APA ;
✓ Transport ;
✓ Centre de jour pour adultes ;
✓ Livraisons de repas ;
✓ Socialisation ;
✓ Médecine y compris appareils auditifs, lunettes, protections sanitaires ;
✓ Equipement médical (déambulateurs, lits médicaux, chaises roulantes…) ;
✓ Soins dentaires ;
✓ Mutuelles ;
✓ Travaux de sécurisation du domicile (barres de sécurité, sièges de douche…) ;
✓ Urgences (dettes de loyer, Edf-Gdf, appareils ménagers…).

**Ces aides sont financées par les allocations de la Claims Conference.**

## En 2019, les fonds alloués s'élevaient à 2,7 millions d'euros

| ALLOCATION | NOM | MONTANT |
|---|---|---|
| DOTATION DU GOUVERNEMENT ALLEMAND – GG21 | GG21 | 2 521 419,00 € |
| DOTATION EN PROVENANCE DES BIENS EN DÉSHÉRENCE ISSUS DE LA SPOLIATION DES JUIFS D'ALLEMAGNE – SO54 | SO54 | 101 144,00 € |
| DOTATION POUR LES JUIFS D'AUTRICHE : AHSEAP | AHSEAP16 | 31 935,00 € |
| FONDS D'URGENCE 1 : ICHEIC EAP | IC EAP | 26 863,69€ |
| FONDS D'URGENCE 2 : SO HSEAP | SO HSEAP | 26 091,52€ |
| TOTAL | | 2 707 453,21€ |

## Détail des aides 2019

| TYPE D'AIDE | MONTANT VERSÉ |
|---|---|
| TRANSPORT | 44 846 € |
| SOINS DENTAIRES | 54 000 € |
| PROGRAMME ALIMENTAIRE | 229 700 € |
| AIDE À DOMICILE | 1 309 322 € |
| COFINANCEMENT D'AIDE À DOMICILE | 378 250 € |
| PROGRAMME MÉDICAL | 22 400 € |
| MATÉRIEL MÉDICAL | 77 700 € |
| CENTRE DE JOUR | 12 300 € |
| LIEN SOCIAL | 20 000 € |
| FONDS D'URGENCE | 85 891 € |
| MUTUELLE | 86 500 € |
| PETITS AMÉNAGEMENTS DU DOMICILE | 3 530 € |

# La Fondation pour la Mémoire de la Shoah soutient la Fondation Casip-Cojasor sur 4 programmes destinés aux survivants de la Shoah.

Fondation pour la Mémoire de la Shoah

1. Accompagnement social
2. Aide au financement des contrats mutuelle santé
3. Aide aux programmes de socialisation
4. Aide aux programmes spécifiques développés dans les EHPAD

**L'accompagnement social des survivants se traduit par le traitement de problématiques sociales en fonction :**

**Du parcours de vie et de l'histoire de la personne >>**

- **de la situation familiale** ;
- **de la situation financière** ;
- **de la situation locative** ;
- **des besoins en termes d'amélioration ;**

**de ses conditions de vie** ;

- **des questions cultuelles.**

## Nombre de survivants bénéficiaires de l'activité / ensemble des bénéficiaires :

| | NOMBRE DE PERSONNES ÂGÉES SUIVIES | NOMBRE DE VICTIMES DU NAZISME ET SURVIVANTS SUIVIS | ARTICLE 2 ET AUTRES PENSIONS |
|---|---|---|---|
| TOTAL 2019 | 1608 | 1058 | 260 |

## Le programme Mutuelles

**a pour objectif :**

- De faire bénéficier gratuitement les personnes survivantes de la Shoah des remboursements de frais médicaux en leur offrant le paiement annuel
- De les aider à financer une mutuelle complémentaire
- De leur faire obtenir un panier de garanties santé le plus adapté possible selon leur situation sociale et médicale, à des tarifs négociés grâce à un effet volume.

**Cette aide financière à la mutuelle permet également à la personne survivante d'équilibrer son budget, notamment lorsque celui-ci est déstabilisé par un fort loyer.**

### PERSONNES ÉLIGIBLES À LA FMS AIDÉES DANS LE PROGRAMME MUTUELLE

| NOMBRES DE COUPLES | NOMBRES DE PERSONNES SEULES | **TOTAL EN NOMBRE DE PERSONNES AIDÉES** |
|---|---|---|
| 34 | 188 | **256** |

## Un Hanoucca à la Maison des Seniors Bluma Fiszer

**En partenariat avec la Claims Conference et la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, les équipes de la Maison des Seniors ont accueilli 80 survivants le 23 décembre 2020.**

Cet événement est aussi célébré dans plusieurs pays comme en Allemagne, aux Etats-Unis...

Après l'allocution du Président Eric de Rothschild, de Rudiger Malho (Claims), de Phillipe Allouche et de Serge Klarsfeld, le grand Rabbin de France Haim Korsia a procédé à l'allumage des bougies.

La soirée a ensuite été animée par l'orchestre Klezmer dirigé par Alain Hirschler fidèle de la Maison des Seniors Bluma Fiszer !

ZOOM :

# “LE VESTIAIRE” MAILLON DE L’ÉCONOMIE CIRCULAIRE

**Le « Vestiaire », est à la fois très ancien (sa création date de 1855) et surtout connu du plus grand nombre, donateurs comme bénéficiaires.**

Le Vestiaire a pour vocation d’habiller décemment des personnes démunies qui nous sont adressées soit par le service social de la Fondation, soit par des associations (l’OSE, MAAVAR, l’OPEJ, Le Silence des Justes, les Restos du cœur, Autre Monde, l’Armée du salut) ou des services sociaux (hôpitaux, mairies notamment celles de proximité comme celles des 11e, 19e et 20e arrondissements).

La population reçue s’articule de la manière suivante :

**32%** de familles (de 4 à 11 personnes)
**15%** de familles monoparentales
**10%** de couples
**18%** de femmes seules
**25%** d’hommes seuls

En 2019, la population ayant fait appel à nos services a quelque peu évolué. Moins de couples sans enfants nous sollicitent alors que nous recevons de plus en plus d’hommes seuls adressés souvent par des associations.
Nous constatons aussi un léger vieillissement de la population reçue en particulier chez les femmes seules.

L’agenda du Vestiaire compte 650 rendez-vous en 2019, soit une moyenne de 3 rendez-vous par jour. Le nombre de vestiaires ainsi distribué est de 1600 par an en fonction du nombre de personnes reçues à chaque rendez-vous. Il faut ajouter à cela un nombre toujours croissant de « sacs d’urgence » destinés au SDF, aux migrants ou à certains cas exceptionnels qui ne peuvent attendre un rendez-vous.

Le Vestiaire est financé sur fonds propres de la Fondation, et quelques actions de vente viennent compléter ces apports.

## L’économie circulaire : du concept à la pratique, des donateurs aux partenaires institutionnels

- **Les vêtements que nous recevons proviennent pour la majorité de dons de particuliers. Un grand nombre de donateurs vient déposer des sacs de vêtements directement au Vestiaire. La quantité de dépôt de marchandises est très variable. Cela peut aller de quelques sacs par jour à une valse incessante de voitures pendant des périodes identifiées telle que Pessah ou la veille des vacances quand les gens font leurs placards !**
Le ramassage des vêtements à domicile tient une part très importante de la collecte : chaque semaine, la camionnette du Vestiaire effectue entre 25 et 30 ramassages chez les particuliers ou dans les magasins. Ce service est très apprécié de nos donateurs qui ne veulent plus se déplacer en véhicule dans Paris. Tous les jours du lundi au vendredi le chauffeur se déplace ainsi sur rendez-vous dans Paris et sa petite couronne.

- **Les communautés** : de plus en plus de communautés (Montevideo, Neuilly/Seine, MJLF, Copernic) ainsi que des écoles (Maïmonide, Yavne) organisent des collectes au bénéfice de notre vestiaire que nous allons récupérer dans leurs établissements. Cela représente une trentaine de collectes par an.

- **Les entreprises** : comme Nike par exemple, participent également à notre action par leurs dons, ce qui est particulièrement apprécié par nos bénéficiaires puisque ce sont des articles neufs.

- Comme depuis plusieurs années, l’ADN (agence du don en nature) nous permet d’acquérir pour une participation minime aux frais d’acheminement, des produits neufs (d’hygiène et de bien-être), de la lingerie, des jouets, des produits d’entretien et d’équipement de la maison et depuis peu, nous leur achetons des lots de vêtements.

- Un de nos partenaires associatifs, « Autre Monde » pour lequel nous habillons un grand nombre d’usagers, nous fait profiter régulièrement de vêtements neufs qu’il reçoit d’entreprises de prêt à porter.

- La vente à nos fripiers de nombreux sacs de vêtements non utilisables, participe de façon appréciable à l’économie circulaire et solidaire du Vestiaire. Ainsi, cette année, cette vente a permis une aide financière substantielle de 57 935€, permettant l’achat d’articles neufs comme déjà évoqué précédemment, très appréciés des bénéficiaires dont l’estime de soi est sans doute aussi importante que le fait de pouvoir se vêtir.

# Parcours des personnes âgées à domicile

## CRÉER DU LIEN SOCIAL

**Le service Lien social est spécialisé dans le domaine de l'animation pour les seniors, dans un objectif de prévention de la perte d'autonomie et de maintien du lien social.**

**Le nombre total de participations aux ateliers, activités, voyages et sorties de la Maison des Seniors en 2019 a dépassé les 16 000, dont environ 600 participants réguliers pour les activités et 320 participants réguliers pour les ateliers récurrents.**

Pour ce faire, nous travaillons autour de plusieurs programmes :

### La Maison des Seniors et de la Culture – Bluma Fiszer

● C'est un lieu de vie, car les personnes qui le fréquentent viennent se ressourcer en énergie, en sourires, en idées. On peut venir déjeuner, prendre un café ou participer à l'un des ateliers hebdomadaires et à des activités régulières que nous proposons pour entretenir les fonctions physiques, cognitives de nos seniors. Nous constatons à leur contact quotidien que **vieillir n'est pas une fatalité**.

Notre mission est donc aussi une mission de prévention et une cure de jouvence. D'ailleurs, le Dr Michel Cymes qui nous a rendu visite a lui-même été étonné de tant de vitalité.

La maison est également un lieu d'échanges du fait des discussions animées, entre seniors ou avec les animateurs ou les intervenants.

C'est aussi un lieu où les seniors peuvent être acteurs et participer à la vie de la Maison en tant que bénévoles. Enfin, c'est un lieu de projets, lorsque l'on reçoit le programme d'activités des mois à venir. On s'inscrit et on se projette à quelques semaines.

### Les séjours

● Dans le même état d'esprit, un projet de séjour avec la Maison des Seniors est une lueur à l'horizon, c'est la perspective de partir entre amis, de découvrir de nouvelles régions ou de retrouver sa routine estivale à l'hôtel Ariane à Istres.

### Le programme «De Bouche à Oreille»

● Ce programme qui se déroule en partenariat avec un lycée sur une année scolaire, permet chaque année depuis 9 ans à une dizaine de survivants de la Shoah de rencontrer une classe d'une trentaine de lycéens. Chaque témoin de l'histoire se confie à un petit groupe de 3-4 élèves à l'occasion de 3 entretiens qui donnent lieu à la rédaction d'un écrit réalisé par les jeunes. Les écrits sont consignés dans un livret et un film est tourné. (Cf. P.40 transmettre)

### Le soutien psychologique

● Un service d'écoute et d'orientation (par téléphone ainsi que par un accueil physique) est proposé à toutes les personnes ressentant le besoin d'être écoutées. L'anonymat est garanti. Il s'agit essentiellement de soutien psychologique, mais d'autres demandes sont également traitées.

### Les permanences

● Nous proposons des permanences d'experts et de professionnels pour écouter et orienter les problématiques spécifiques de nos seniors. Nous organisons chaque mois :

✓ Une permanence juridique qui traite des successions, des litiges avec les propriétaires ou locataires…
✓ Une permanence sociale pour aider les usagers qui en auraient besoin à franchir le pas et à prendre rendez-vous avec notre service social au siège de la Fondation. Une assistante sociale se rend disponible au cours de ces permanences pour informer et orienter de façon assez informelle. Nous avons constaté qu'il fallait généralement 2 à 3 rencontres pour que les usagers se décident à solliciter formellement une aide de la part du service social ;
✓ Une permanence psychologique (pour répondre à une problématique ponctuelle).

# Partenariats culturels

**L'arrivée de nouveaux partenariats externes, avec le centre Medem (Paris 3) et l'Alliance Israélite Universelle AUI (Paris 16) nous a permis de proposer des activités communes autour de leurs fonds livresques et de la généalogie pour l'AUI.**

# LE SERVICE REPAS

**Compte tenu de la croissance du service Repas, et dans la continuité de la professionnalisation de ce service, un travail important de définition des missions, des conditions de travail et de mise en place de procédures a été effectué en 2019. Toutes les actions menées en 2018, comme l'assurance des bonnes conditions d'hygiène et de sécurité des chauffeurs livreurs, ont été poursuivies et même améliorées grâce à une équipe investie et motivée, dont la satisfaction des bénéficiaires des repas demeure la priorité.**

## La mission du service Repas

Ce service est né d'un constat plus que jamais d'actualité : **les seniors de notre communauté ont deux besoins majeurs :**

- celui de manger casher
- de vivre le plus longtemps possible à domicile, tant que leur santé le leur permet.

Convaincue de l'impérieuse nécessité de rendre ce service à forte utilité sociale, notre équipe soudée est fortement investie pour accomplir sa mission.

Ce simple service de livraison de repas à domicile ou sur son lieu de vie ne serait pas le même sans la touche « lien social » qui le caractérise. Dès la prise de commande téléphonique des repas, après avoir reçu les menus mensuels élaborés avec soin, un premier lien se tisse entre les seniors et l'équipe administrative accueillante. La livraison des repas se fait toujours avec le sourire, les livreurs étant sincères et motivés, et s'accompagne toujours d'un échange de paroles bienveillantes sur le seuil de la porte ou autour d'un café. Ces visites rythment et égaient la semaine de nos usagers. Chaque fête juive est une occasion supplémentaire pour introduire de la convivialité et de la joie à leur domicile. D'ailleurs, nous profitons des fêtes de Roch Hachana et de Pourim pour offrir à nos aînés de jolis paniers contenant le nécessaire pour célébrer la fête. Ces cadeaux sont financés depuis 2018 grâce à de généreux donateurs et par le biais d'opérations ponctuelles de fundraising.

Pour faire face à des demandes de plus en plus nombreuses, tout en assurant la stabilité économique de ce service et en tenant compte des aléas, l'équipe a dû se réorganiser et se renforcer.

Au-delà de cette mission de service, nous sommes très heureux d'avoir élargi notre champ d'action social au sein même de notre service Repas en pérennisant des emplois précaires, permettant d'œuvrer pour l'insertion par le travail. En effet, les administratifs et les chauffeurs livreurs ont pour la plupart commencé en contrats aidés et sont désormais tous salariés en CDI avec des volumes horaires croissants, qui, pour autant, tiennent compte des aménagements parfois nécessaires de par leur condition.

## Bilan 2019 du service Repas

**La progression des ventes de repas a continué en 2019 :**

- Le prix unitaire de vente au public a été légèrement augmenté (12,40€ au lieu de 12,20€), et nous avons enregistré 10% de bénéficiaires supplémentaires,
- Le nombre moyen de repas commandés par bénéficiaire a sensiblement augmenté : autour de 17 repas / mois, avec des pics à Pessah mais aussi au cœur de l'hiver et de l'été,
- La quantité moyenne de repas livrés par mois a fait un bond en passant cette année la barre des 3 400 repas, contre 3 100 en 2018.

**Cette progression des ventes a été appuyée par des actions de communication grand public** (flyers distribués dans des commerces cachers et des centres communautaires) **et de développement de partenariats** (notamment avec Actions Séniors, la branche EHPAD du mouvement Loubavitch). Ces actions ont été appuyées par des supports de communication.

Cette croissance constante nous oblige à adapter nos tournées de plus en plus nombreuses ce qui optimise l'utilisation de nos véhicules réfrigérés. Afin de sécuriser au maximum nos chauffeurs, nous avons équipé notre flotte du système Mobileye d'assistance à la conduite. Nous avons aussi réécrit notre procédure de livraison de Repas, la professionnalisation de ce service nous imposant des normes d'hygiène et de sécurité de plus en plus drastiques.

Toujours soucieux du bien-être au travail, nous accueillons des volontaires en service civique dont la mission a comme axe principal l'accompagnent des chauffeurs livreurs tout en créant du lien social avec nos usagers.

**41.301 repas livrés en 2019**

**(contre 37.965 en 2018)**

### « Plus qu'un simple merci, l'envie d'aider à son tour...

Fin Février 2019, un couple adresse à la Fondation, un don de 300€ accompagné de ces quelques mots : « Notre mère et belle-mère bénéficie depuis bientôt 2 mois du portage de repas à domicile. Elle est ravie ! Manger casher est pour elle très important et la bienveillance de votre chauffeur lui donne beaucoup de joie... C'est pourquoi nous souhaitons soutenir votre action en apportant notre contribution... ». Ce don, et surtout ce qu'il véhicule, va bien au-delà de ce pourquoi nous accomplissons notre mission.

# NOS MISSIONS :
# HÉBERGER

**CASIP-COJASOR**
FONDATION **1809**

*La solidarité nous rassemble*

ZOOM :

# LA POLITIQUE QUALITÉ AU CŒUR DE LA PRISE EN CHARGE

**La Fondation a toujours eu pour objectif d'optimiser la qualité de la prise en charge proposée à ses résidents et patients, qu'il s'agisse de la qualité de vie, de soins ou des services hôteliers.**

La démarche qualité est depuis de nombreuses années pour la Fondation, non pas une obligation réglementaire, mais un des fondamentaux pour piloter l'activité de ses services.
Parce que l'être humain est au centre de notre activité, et que nous pensons qu'il ne peut y avoir de développement durable sans qualité, l'amélioration continue de la qualité de nos prestations et de nos pratiques est un des objectifs stratégiques.
C'est pourquoi le pôle des établissements seniors a mis en œuvre, dans tous ses établissements, une politique qualité volontariste et rigoureuse.

**La politique qualité s'organise autour :**

- des protocoles et des procédures de soins harmonisés et en amélioration permanente qui ont été mis à jour en 2019 ;

- des enquêtes de satisfaction ;
- des évaluations internes et externes ;
- de la formation continue des équipes.

La finalité globale de l'ensemble des procédures qualité mises en place au sein de la Fondation est également de donner à chaque professionnel du sens à sa mission, lui permettant de créer le lien nécessaire à une prise en charge de qualité.

# Chiffres clés

**Les établissements d'hébergements pour personnes âgées dépendantes et autonomes affichent des taux d'occupation très élevés.**

| | | NOMBRE DE JOURNÉES | % OCCUPATION |
|---|---|---|---|
| **EHPAD** | CENTRE IGNACE FINK - NICE | 63 671 | 99,1% |
| | JARDINS DE MARLIOZ – AIX-LES-BAINS | 28 544 | 97,8% |
| | AMARAGGI – PARIS 19e | 28 671 | 98,2% |
| | KELMAN - CRÉTEIL | 26 905 | 98,3% |
| **RÉSIDENCES AUTONOMIE** | MOISE LEON – PARIS 12e | 14 739 | 91,8% |
| | VILLA JACOB - NICE | 13 529 | 97,5% |
| | **TOTAL ÉTABLISSEMENTS POUR PERSONNES ÂGÉES** | **176 059** | **97,8%** |

# Héberger des personnes âgées dépendantes

## Le projet gérontologique de la Fondation en actions

Avec quatre EHPAD répartis entre l'Île-de-France, Aix-Les-Bains et Nice, et un foyer pour personnes handicapées vieillissantes, la Fondation Casip-Cojasor bâtit une approche originale de l'accompagnement des aînés dépendants prenant en compte les profonds changements dans la vision du grand âge et de la dépendance annoncés par la transition démographique et le vieillissement de la population française.

Les personnes hébergées formulent une attente ontologique : le respect de l'individu et de ses choix malgré les contraintes institutionnelles. Si les EHPAD d'aujourd'hui parviennent tant bien que mal à proposer une vision de la collectivité et un projet gériatrique efficace en apparence, ils pêchent sur l'individualisation de l'accompagnement. Et ce malgré la loi de 2002 qui prévoit qu'un projet d'accompagnement personnalisé doit être établi dans les six mois suivant l'admission du résident et être revu tous les ans.

Mais concrètement, comment est-il utilisé par les équipes ? Les desiderata des résidents validés dans les projets personnalisés sont-ils respectés ? Est-il tenu compte de la volonté du résident, de sa famille ou simplement de ce que peuvent faire les professionnels avec la tension en ressources humaines qui leur est imposée par les fortes contraintes budgétaires ?

Pour répondre à ces enjeux, le projet gérontologique élaboré par la Fondation Casip-Cojasor ambitionne d'offrir une nouvelle vision des EHPAD, dans laquelle l'établissement devient une plateforme d'excellence gériatrique au service des individus résidents ou non, et dans laquelle la personne âgée demeure actrice de son projet de vie et de sa citoyenneté.

## L'hospitalité au cœur de l'accompagnement

L'admission en établissement est une rupture profonde pour l'individu, un déracinement susceptible de dégrader immédiatement et irrémédiablement ses capacités restantes. Les professionnels de terrain le savent, une personne peut être évaluée en visite de préadmission et ne plus être du tout au même degré d'autonomie quelques jours après son admission.
Il existe des solutions transitoires qui permettent une adaptation en douceur.

**Les hébergements temporaires** sont possibles au sein de la résidence Amaraggi à Paris qui dispose de 4 places ainsi que la résidence Les Jardins de Marlioz. La personne peut être amenée à y séjourner temporairement :
✓ lors d'un séjour de répit pour les aidants naturels et professionnels du domicile,
✓ afin d'éviter une rupture de la continuité du suivi au domicile, soit parce que le conjoint est hospitalisé, soit du fait de vacances des professionnels du domicile, en situation d'urgence ou le temps de leur mise en place,
✓ lors d'une sortie d'hospitalisation où le retour à domicile est jugé trop précoce par la famille, le temps de l'organisation matérielle au domicile ;

**L'accueil de jour à Aix-les-Bains** permet aux personnes âgées vivant à domicile, de bénéficier, une ou plusieurs fois par semaine, d'activités thérapeutiques et psychosociales adaptées à ses besoins et des animations favorisant le lien social. Ces réponses ont pour objectif de soulager les aidants familiaux et de prolonger le maintien à domicile dans les meilleures conditions. L'accueil de jour permet aussi de lutter contre l'isolement social en créant des lieux d'échanges avec les proches.

Les procédures d'admission ont été revues dans l'ensemble des établissements en 2019. Elles mettent en avant la **visite de préadmission** moment essentiel du processus qui constitue un cadre formel de rencontre et d'échange entre le futur résident, son entourage et les professionnels de l'établissement.

L'EHPAD La Colline – Ignace Fink (Nice)

L'EHPAD Les Jardins de Marlioz (Aix-Les-Bains)

L'EHPAD Amaraggi (Paris)

L'EHPAD Claude Kelman (Créteil)

## Hospitalité : l'accueil des familles

Le projet gérontologique de la Fondation prévoit une place pour les familles. Dès l'admission et afin de maintenir le lien avec sa famille, celle-ci est conviée à participer à l'accueil du résident dans l'établissement. Puis, à participer à l'élaboration ou à la validation du projet personnel.

Chaque établissement dispose d'un organe représentatif élu appelé Conseil de la Vie Sociale, qui offre aux familles un espace pour exprimer un besoin ou demander un changement.

Le Conseil de la Vie Sociale se réunit au moins trois fois par an. En 2019, les principales interrogations des représentants reportées concernent l'amélioration de la qualité de la restauration et les modifications architecturales afin d'améliorer la sécurité des bâtiments et moderniser les résidences.

Les résidents participent à la commission de restauration qui se tient une fois par trimestre, l'élaboration des menus se fait en concertation avec le président du CVS, la gouvernante et la société de restauration externalisée. Les familles ont été consultées sur les actions à développer dans le cadre du projet de vie de l'établissement (Nice).

# UN PROJET D'ÉTABLISSEMENT QUI INCARNE LES VALEURS DE LA FONDATION ET POSE UNE VISION POUR LES 5 PROCHAINES ANNÉES

**Tous les établissements seniors de la Fondation ont rédigé leur projet d'établissement en 2019 selon une méthodologie participative qui a permis de recueillir l'avis :**

✓ des résidents ;
✓ des professionnels ;
✓ des familles.

**Le projet d'établissement**

- Pose les principes d'action et les orientations stratégiques pour les 5 ans à venir
- Définit les objectifs en matière de qualité des prestations et rend lisibles les modes d'organisation et de fonctionnement de la structure

**Les projets ainsi élaborés en équipes pluridisciplinaires ont permis :**

✓ de développer des réponses adaptées à l'accompagnement des personnes âgées atteintes de maladies neurodégénératives, en créant des unités dédiées comme les PASA de jour et de nuit ;
✓ de former le personnel à l'accompagnement de fin de vie dans la dignité en permettant aux personnes qui le désirent de rester dans l'établissement ;
✓ de créer des outils de repérage des déficiences sensorielles afin d'accompagner les personnes qui en sont atteintes ;
✓ de créer des outils d'identification des risques de perte d'autonomie afin de mettre en place une politique de stimulation et de maintien de l'autonomie (verticalisation) ;
✓ de proposer une prise en charge de la souffrance psychique grâce à un dépistage systématique ;
✓ de mettre en place une politique qualité répondant aux recommandations sur la Qualité de Vie en EHPAD.

## Planification des groupes de travail

| Février | Mars | Avril | Mai | Juin | Juillet |
|---|---|---|---|---|---|
| La démarche d'accompagnement personnalisé | L'éthique et la culture de la bientraitance | Organisation de la prise en soin médicale et soignante | Gestion des risques, prévention et dvpt des soins gériatriques | Les ressources humaines | Les risques professionnels/RPS |
| Le respect des droits des personnes accueillies | Le cadre de vie et l'hôtellerie | Organisation de la prise en soin médicale et soignante | Prise en soins spécifiques | L'accueil et l'intégration du personnel | |
| La participation des résidents et des familles | L'animation et la vie sociale | Gestion des risques, prévention et dvpt des soins gériatriques | Prise en soins spécifiques | La gestion des emplois et des compétences | |

# L'accueil spécifique des malades atteints de pathologies neurodégénératives de type Alzheimer

**Les résidences de la Fondation permettent d'accueillir des résidents atteints de pathologies de type Alzheimer et apparentées en se dotant de secteurs de vie et notamment d'unités protégées de soins adaptés ( Résidence La Colline et Résidence Marlioz à Aix-les-Bains).**

**La maladie d'Alzheimer est une priorité pour le pôle des établissements seniors de la Fondation. 50 à 70 % de la population vivant en EHPAD présente une maladie neurodégénérative débutante ou confirmée.**

**Des réponses ciblées :**

- ✓ Le développement d'approches non médicamenteuses à partir de nombreux ateliers de stimulation cognitive et sensorielle qui facilite le soin : art-thérapie, gymnastique douce, cuisine thérapeutique, etc. ;
- ✓ L'identification de nouvelles méthodes d'accompagnement, le manger-main (finger food) ou encore la formation des soignants à Humanitude (Résidence La Colline à Nice et la Résidence Amaraggi à Paris complétée par la formation Montessori).
- ✓ Le développement des activités dans les PASA ( Pôles d'activités de soins adaptés) à Nice et à Créteil.
- ✓ La création d'un second PASA à la Résidence la Colline à Nice .

## La mission sociale au cœur du projet de la Fondation

Les établissements de la Fondation accueillant des personnes âgées dépendantes (EHPAD) ou plus autonomes (résidence autonomie) sont toutes habilitées à l'aide sociale. De ce fait, toute personne, qu'elle ait ou non les moyens de financer son séjour, peut être accueillie dans nos structures.

En 2019, la répartition des résidents était la suivante :

| RÉSIDENCE | CAPACITÉ | H/F | MOYENNE D'ÂGE | AIDE SOCIALE | MOUVEMENTS |
|---|---|---|---|---|---|
| **RÉSIDENCE CLAUDE KELMAN** | 75 LITS | 36% D'HOMMES<br>64% DE FEMMES | 85 ANS | 36% DES RÉSIDENTS | 34 ENTRÉES<br>33 SORTIES |
| **RÉSIDENCE AMARAGGI** | 80 LITS | 38% D'HOMMES<br>62% DE FEMMES | 86 ANS | 35% DES RÉSIDENTS | 30 ENTRÉES<br>28 SORTIES |
| **CENTRE IGNACE FINK** | 176 LITS | 25% D'HOMMES<br>75% DE FEMMES | 90 ANS | 44% DES RÉSIDENTS | 69 ENTRÉES<br>70 SORTIES |
| **LES JARDINS DE MARLIOZ** | 80 LITS | 29% D'HOMMES<br>71% DE FEMMES | 87 ANS | 21% DES RÉSIDENTS | 23 ENTRÉES<br>23 SORTIES |

# Héberger des personnes âgées autonomes

## LES RÉSIDENCES « AUTONOMIE »

### LA RÉSIDENCE MOÏSE LÉON

- au cœur de Paris - 44 studios et deux-pièces

### LA VILLA JACOB

- est située dans le quartier de Cimiez à Nice, la Villa Jacob propose 38 studios avec une vue imprenable sur la mer.

Ces résidences sont non médicalisées mais disposent d'un personnel présent de façon permanente afin d'organiser tous les services demandés par le résident (coiffure, animations, restauration…).

Les résidences « autonomie » disposent d'espaces collectifs. Ces établissements proposent des appartements (T1 au T2) équipés de kitchenettes et de salles de bain et disposent d'une assistance téléphonique ; si des soins sont nécessaires, les services d'aide à domicile et les professionnels de santé libéraux y interviennent.

### Le projet de vie en résidence autonomie

Les personnes admises en 2019 dans les deux résidences de la Fondation ont exprimé leur désir de vivre dans ces maisons en raison de leurs préoccupations liées à leur santé et à l'avancée en âge. La maison offre un cadre sécurisant, notamment grâce à la surveillance de nuit.

La deuxième motivation que nous constatons est liée à l'urgence sociale. Les difficultés économiques rendent parfois impossible le maintien dans un logement du parc privé en raison du prix des loyers à Paris et à Nice.

## PRATIQUER DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET STIMULER LES FONCTIONS COGNITIVES POUR MAINTENIR L'AUTONOMIE

### Les activités de la Villa Jacob en 2019

Parmi les résidents présents au 31 décembre 2019, 19 sont des femmes, 17 des hommes. La moyenne d'âge est de 79 ans. 5 résidents ont entre 60 et 70 ans, 15 entre 70 et 80 ans, 9 entre 80 et 90 ans et 5 ont plus de 90 ans. La doyenne est âgée de 98 ans, le benjamin de 67 ans. 70 % de ces résidents sont bénéficiaires de l'aide sociale.

**Exemple d'activité physique** : la mise en place de cours hebdomadaires de gymnastique par un kinésithérapeute a un double objectif dans le cadre de la politique de prévention pour les résidents :
✓ faire diminuer le risque de chute ;
✓ lutter contre la sédentarité.

**Chaque cours d'une heure et demie est divisée en 4 parties :**

- 15 minutes d'échauffement.
- 30 minutes d'exercices de renforcement musculaire global.
- 30 minutes de travail de l'équilibre statique et dynamique.
- 15 minutes de retour au calme avec des exercices respiratoires.

# Une exposition qui donne la parole et rend hommage aux résidents vivant à la Résidence Amaraggi

la Fondation Casip-Cojasor
la Résidence Amaraggi
et Rejine Halimi
en partenariat avec
la Fondation pour la Mémoire de la Shoah
vous invitent à un vernissage exceptionnel

Exposition photographique

**Mémoire d'un Sourire**

le jeudi 16 mai 2019 à partir de 18h30
A la Résidence Amaraggi
11, Boulevard Serurier, 75019 Paris
Métro Porte des Lilas
RSVP : residence.amaraggi@casip-cojasor.fr
01 53 19 84 84

**« Cette exposition est née dans le cœur ouvert, dans la tête libre et dans les yeux attentifs, dans le geste et les danses offertes, d'une artiste peintre-photographe, Rejine Halimi, qui donne et prend du temps depuis quelques années auprès de nos aînés vivant à la Résidence Amaraggi. Elle a souhaité leur rendre hommage dans ce moment de vie ultime où l'extérieur peine souvent à exister encore, en leur donnant l'occasion d'être visibles, d'être regardés, d'être admirés et de montrer qu'ils sont encore si vivants. C'est par la force de chacun de leur regard, aussi fugace soit-il, mais porté par un sourire, qu'elle a souhaité leur redonner leur dignité, faire ressurgir leur identité le temps d'une image et d'un échange parfois même silencieux ».**
**Annie Mélihan-Cheinin, Directrice.**

# Personnes en situation de handicap mental et psychique

## L'occupation des Foyers pour personnes en situation de handicap est proche des 100%.

| | NOMBRE DE JOURNÉES | % OCCUPATION |
|---|---|---|
| FOYER MICHEL CAHEN | 14 936 | 99,8% |
| FOYER BRUNSWIC | 21 763 | 99,4% |
| **TOTAL ÉTABLISSEMENTS POUR PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP** | **36 699** | **99,5%** |

## LE FOYER DE VIE (FV) ET FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ (FAM) BRUNSWIC

**Le Foyer Brunswic accueille 60 personnes en situation de handicap mental ou psychique vieillissantes. Il dispose de :**

- 30 places de foyer de vie
- 30 places de foyer d'accueil médicalisé

En 2019, soit après 6 ans d'activité du Foyer Brunswic, le CEPRO - centre d'études et de prospective - de la Fondation a réalisé une étude portant sur l'évolution des besoins des personnes hébergées dans nos structures pour personnes en situation de handicap. L'objectif étant d'identifier les besoins nouveaux au regard du vieillissement de la population afin de faire évoluer les projets d'établissement et adapter l'offre structurelle au public.

### Synthèse des résultats

**✓ Une admission principalement demandée par la famille, conséquence d'une perte d'autonomie et de l'avancée en âge.**
**✓ Une durée de séjour supérieure à 5 ans, 70% des résidents sont entrés dans l'établissement dès l'ouverture en 2012.**
**✓ Un entourage familial présent et engagé pour 93% des personnes interrogées.**
**✓ Une perte d'autonomie qui se traduit par le besoin d'être accompagné pour : participer à des activités ; assurer son hygiène personnelle ; créer des relations avec les autres ; se déplacer ; prendre des décisions adaptées, en sécurité.**
**✓ Des besoins en soins liés à l'état pluri-pathologique des résidents auquel s'ajoutent les pathologies liées au vieillissement.**
**✓ 93,5% des personnes souffrent d'au moins deux pathologies dont une liée au cerveau.**

**Cette étude montre que 90% des résidents nécessiteraient une prise en charge médicalisée, soit 54 résidents pour 30 places actuellement.**

**Le projet d'établissement fait apparaître la nécessité de solliciter une extension du nombre de place en secteur médicalisé.**

# Les activités

**L'année 2019 a été très riche en projets et activités avec les résidents. Les professionnels ont mis en place des activités culturelles, des activités à visée thérapeutique, manuelles et intellectuelles, réalisées en interne ou en extérieur.**

**Deux voyages ont été proposés :**

**à Aix-les-Bains, les résidents ont été reçu à l'EHPAD de la Fondation ;**

**à Verdun, les résidents ont pu découvrir les activités de la ferme.**

**33 résidents ont participé à un centre de séjour de vacances.**

| ACTIVITÉS 2019 | NOMBRE DE RÉSIDENTS | SÉJOUR OU TRANSFERT | NOMBRE DE RÉSIDENTS |
|---|---|---|---|
| 20 SORTIES CINÉMA | 45 | SÉJOUR À AIX LES BAINS | 5 |
| 14 SORTIES RESTAURANT | 51 | SÉJOUR À LA FERME À VERDUN | 3 |
| 10 SORTIES MUSÉES | 32 | 5 JOURNÉES À LA MER DE MI JUILLET À FIN AOÛT | 12 |
| 1 CONCERT | 5 | SÉJOUR AVEC BOOSTER EN JUILLET ET AOÛT | 33 |
| 2 SORTIES CUEILLETTES | 12 | SÉJOUR AVEC CATSUN ET APAJH | 2 |
| **TOTAL** | **145** | **TOTAL** | **55** |

# LE FOYER D'HÉBERGEMENT MICHEL CAHEN

**Créé en 1992, le Foyer Michel Cahen accueille 41 adultes en situation de handicap mental ou psychique, âgés de 20 à 60 ans (43 ans en moyenne), qui travaillent en milieu ordinaire ou en milieu protégé (ESAT) en journée.**

L'accompagnement éducatif proposé par l'équipe du Foyer s'inscrit dans une politique d'insertion sociale globale des personnes accueillies, avec pour objectif principal de maintenir et de développer l'autonomie des personnes accueillies, dans un cadre agréable et sécurisé.

L'accompagnement se fait sur la base d'un projet individualisé élaboré avec chaque résident, comme le prévoit la loi du 2 janvier 2002.

Depuis plusieurs années, nous assistons à une évolution des capacités des personnes accueillies.
La perte d'autonomie et l'impossibilité de s'inscrire dans une activité de jour sont en contradiction avec la mission même du foyer d'hébergement *« Les Foyers d'hébergement pour adultes handicapés assurent l'hébergement et l'entretien des personnes adultes handicapées qui exercent une activité pendant la journée, en milieu ordinaire, dans un établissement ou un service d'aide par le travail (ESAT), ou dans une Entreprise Adaptée »*.

**Ce constat a amené les équipes à revoir le projet de l'établissement en proposant :**

- La création d'une unité de foyer de vie de 6 places
- La mise à disposition de logements en semi-autonomie

Ainsi les possibilités d'accueil s'adapteront à la fois aux personnes désireuses de gagner d'avantage d'autonomie, tout en bénéficiant des services du foyer (équipe éducative, restauration, activités, …) et aux personnes moins autonomes nécessitant un accompagnement en journée.

Cette évolution s'inscrit dans la nécessité d'adapter l'offre aux besoins des personnes et ainsi éviter les ruptures de parcours, qui sont toujours délétères pour un public déjà fragilisé par son handicap.

Pour accompagner cette évolution, un infirmier a été recruté en 2019 avec pour mission de préparer les piluliers de médicaments, assurer le lien avec la pharmacie et assurer la coordination des soins avec les professionnels de santé libéraux.

## En 2019, le Foyer a proposé un programme riche en festivités.

**La fête de Pourim** a été célébrée en partenariat avec l'Association LEHAIM HANDICAP qui accompagne des adultes en situation de handicap en leur proposant des loisirs. 70 personnes ont participé, bénéficiaires et professionnels. Tous ont apprécié les animations, en particulier la prestation du magicien et les prouesses du ventriloque. Ce fut une journée musicale et gourmande où chacun a pu déguster les crêpes maison.

**La traditionnelle Kermesse** propose chaque année aux résidents, familles, amis et partenaires de nombreux jeux. La tombola et ses nombreux lots ont remporté un franc succès.

**La fête de Hanoucca** a été l'occasion pour les résidents d'écouter le concert du groupe de Diégo (éducateur à la plateforme EMERJANCE) et Abimael (vainqueur de The Voice !). Des jeux, spectacles, impro théâtrales ont été proposés pour le plus grand bonheur des participants, puis l'allumage des bougies suivi d'une dégustation de beignets et chacun est reparti avec un cadeau.

**Au Foyer Michel Cahen, on aime voyager** :
✓ Un séjour de ski à la Toussuire en partenariat avec le CLUB J (Hôtel Cacher) pour 15 résidents ainsi que des bénéficiaires du SAVS iMAJ.
✓ Un séjour à Barcelone en location d'un Airbnb en centre-ville, pour 9 résidents.

# NOS MISSIONS :
# TRANSMETTRE

**CASIP-COJASOR**
FONDATION **1809**

*La solidarité nous rassemble*

# ZOOM : «BOUCHE À OREILLE» UN PROGRAMME INTERGÉNÉRATIONNEL DE TRANSMISSION DE LA MÉMOIRE DES SURVIVANTS À DES LYCÉENS.

Ce programme qui se déroule en partenariat avec un lycée sur une année scolaire permet chaque année depuis 10 ans à une dizaine de survivants de la Shoah de rencontrer une classe d'une trentaine de lycéens. Chaque témoin de l'histoire se confie à un petit groupe de 3-4 élèves à l'occasion de 3 entretiens qui donnent lieu à la rédaction d'un écrit réalisé par les jeunes. Les écrits sont consignés dans un livret et un film est tourné. Le programme a été réalisé sur l'année scolaire 2018-2019 avec 2 classes de 3e, une classe de Notre Dame des Oiseaux (Paris 16) et une du collège St Joseph (Pantin, 93). Nous avons célébré, avec les élèves de ces 2 classes de 3e, les 10 ans du programme de Bouche à oreille. Ainsi, 20 témoins et plus de 60 élèves ont été mobilisés cette année...

# Bourses aux étudiants

**La Fondation Casip-Cojasor est engagée auprès de la jeunesse en soutenant financièrement les frais de scolarité des étudiants. Chaque année, elle encourage des jeunes au travers des fonds de prêts et de bourses d'étude.**

**En 2019 101 850€ ont été distribués en bourses d'un montant de 500€ à 1 000€ à 146 étudiants.**

## Bourses de l'Association Pour l'Assistance à la Jeunesse

L'Association a pour objet de venir en aide aux étudiants, de 18 ans à 26 ans, en difficulté sociale en France et en Israël. La commission se réunit deux fois par an.

Un partenariat est également mis en place avec l'association Guy Patin – Fondation Bishoffsheim, en Israël, laquelle octroie environ 80 bourses en fin d'année.

## Bourses Fonds Pessa et Rebecca Blumenkopf

Le « Fonds Pessa et Rebecca BLUMENKOPF » favorise le séjour en Israël d'étudiants français, âgés de 23 à 28 ans, désireux d'y effectuer leurs études, et dans les mêmes conditions, le séjour en France d'étudiants israéliens.

# CENTRE D'ETUDES ET DE PROSPECTIVE DE LA FONDATION CASIP-COJASOR

Spécialisé dans les domaines de l'histoire sociale et de l'action sociale, CEPRO est le nouveau Centre d'études et de prospective de la Fondation Casip-Cojasor. La direction du CEPRO est conseillée et assistée par des comités scientifiques composés d'éminents spécialistes (historiens, médecins, psychologues, sociologues, économistes).
CEPRO met à disposition des chercheurs ses archives et peut également les soutenir financièrement pour mener leurs travaux de recherche. Grâce à ce soutien, plusieurs travaux de recherches et manifestations publiques ont déjà vu le jour reflétant la richesse des fonds d'archives de l'institution. CEPRO organise également des colloques portant sur l'histoire sociale et sur l'innovation dans le secteur de l'action sociale. Dans le cadre de la collection "Penser la solidarité hier et aujourd'hui" aux Editions Le Manuscrit, CEPRO poursuit cette démarche visant à promouvoir la recherche et la prospective. Pour aider à la décision et à l'évolution des organisations du secteur social et médico-social, CEPRO réalise des études. Il peut également accompagner les organisations dans des projets liés à la gestion du patrimoine documentaire et à la mise en conformité avec le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données). Tous les deux ans, CEPRO organise le prix littéraire Lucien Caroubi.

## Recherches et communications pour le public extérieur

**Des chercheurs sont venus consulter les archives de la Fondation Casip-Cojasor en vue de mener des travaux sur les sujets suivants :**

- « Après coup : la résurgence des mémoires », documentaire scientifique retraçant le parcours d'enfants après la guerre.
- Un ouvrage ayant pour thème les femmes dans le monde juif parisien et la philanthropie aux XIXème et début du XXème siècles.
- Engagement dans la résistance de Michla Gielman et carrière au COJASOR en tant qu'assistante sociale.
- Les écrivains yiddish immigrés à Paris de 1945 à 1953.
- Toit familial : parcours des deux premiers directeurs et relations entretenues avec les élèves.
- Les Juifs de Russie dans le 18ème arrondissement de Paris (1852-1944).
- 11 demandes personnelles ont également été transmises par des personnes recherchant des informations sur leur famille. L'une d'elle est actuellement en cours de traitement.

# Colloque au Mémorial de la Shoah sur « Accueil, réinsertion et intégration des migrants juifs en France, au Canada, aux USA, en Angleterre et en Israël (1938 – 1970)

**Organisé par la Fondation Casip-Cojasor, ce colloque a eu lieu le 13 février 2019 au Mémorial de la Shoah. Il a porté sur les migrations juives à la veille de la Seconde Guerre mondiale jusqu'aux années 1970. Il comportait deux parties, l'une consacrée à l'accueil des juifs d'Europe centrale et orientale 1938-1960 (France, Etats-Unis, Canada, Angleterre) qui fut présidée par Claire Andrieux et l'autre consacrée à l'accueil des juifs venus d'Afrique du nord années 1950 aux années 1970 (France, Israël, Canada, Angleterre) qui fut présidée par Colette Zytnicki et André Kaspi. Des actes du colloque seront publiés dans la collection, Penser la solidarité hier et aujourd'hui, que la Fondation Casip-Cojasor a récemment créée aux Editions Le Manuscrit.**

# BOURSES ZANÉA -COBILOVICI-CAROUBI

Depuis plus de 10 ans, la Fondation Casip-Cojasor accompagne et soutient la recherche en histoire sociale et action sociale en distribuant des bourses de recherche.

Les bourses Zanéa-Cobilovici-Caroubi sont destinées à des travaux universitaires (niveau minimum Master II) ou post universitaires en sciences humaines.
Les recherches qui sont essentiellement soutenues sont celles qui portent sur la bienfaisance et l'action sociale, sur l'immigration, les institutions sociales et leurs actions, sur la reconstruction du judaïsme français et des survivants après la Shoah. Les travaux menés à partir des archives des associations CASIP (Comité d'action sociale israélite de Paris) et COJASOR (Comité juif d'action sociale et de reconstruction) sont particulièrement appréciés. Un jury d'expert donne un avis sur les candidatures.

**Cette année, cinq personnes ont candidaté :**
✓ Ashley Mayer Thibault : Thèse en sociologie : Produire la judaïté dans le monde francophone - entre engagement, transmission et transformation
✓ Nathan Damberger : Thèse en Histoire : La tendre mère : l'Alliance israélite universelle et la formation identitaire des Juifs du Liban (1943-1975)
✓ Nick Underwood : Livre Histoire : Plural Jewish Communities : Yiddish Culture an Jewish Migration in Post Holocaust France
✓ Patrick Markiewiecz: Livre Histoire : Les Juifs de Russie dans le XVIIIème arrondissement de Paris 1852-1944
✓ Pauline Porche : Thèse en droit : L'établissement de la filiation paternelle face aux changements sociétaux : approche comparatiste et internationaliste de la paternité

# LA FONDATION

## NOS ACTIONS :

**CASIP-COJASOR**
FONDATION **1809**

*La solidarité nous rassemble*

# Communication et fundraising

**Le service communication et fundraising au sein de la Fondation Casip-Cojasor est opérationnel depuis 2017. La stratégie à long terme est de développer la notoriété et l'image de la Fondation et de pérenniser sa collecte.**

## COMMUNICATION ENVERS LES DONATEURS ET LES LÉGATAIRES

### Mailing

Quatre appels de dons sont édités sous la forme de brochures diffusées à 10.000 donateurs :

- en mars (campagne Pessa'h),
- en mai (campagne IFI),
- en septembre (Nouvel an)
- en décembre (impôt sur le revenu).

Des campagnes par emailing, sur les réseaux sociaux et dans la presse juive et à la radio, ont accompagné ces appels.

## Evénementiel

- Janvier 2019 : Inauguration de la collection "Penser la solidarité hier et aujourd'hui" publiée aux éditions le Manuscrit et soutenue par la Fondation Casip-Cojasor.
- 13 février 2019 : Colloque sur l'accueil, la réinsertion et l'intégration des migrants juifs au Mémorial de la Shoah
- Exposition de photos à la résidence Amaraggi en mai 2019
- Mai et juin 2019 : le Président Eric de Rothschild a reçu en son domicile, pour les remercier, les donateurs ayant contribué à la campagne IFI. Plus de 140 personnes ont été présentes.
- 23 juin 2019 : La Course des Héros : avec stand et tee-shirts à nos couleurs (courir ensemble pour permettre aux personnes en situation de handicap de faire du sport avec des coachs spécialisés et des équipements adaptés.)
- 20 juin 2019 : Cérémonie de clôture de la 11ème édition du programme « De Bouche à Oreille »
- 12 septembre 2019 : Soirée Œnologie, dégustation de vins français et israéliens
- 12 novembre 2020 : Gala de la Fondation à l'Hôtel Salomon de Rothschild.

## Campagne radio

Des publicités en référence aux campagnes de dons ont été insérées dans les medias communautaires et des spots ont été diffusés à la radio.
Des interviews mensuelles sur Radio Shalom et Koulam Radio permettent également de braquer les projecteurs sur des services ou actions de la Fondation en faisant intervenir les salariés de ces services.
Toutes ces émissions peuvent être écoutées à partir du site internet de la Fondation.

## Communication institutionnelle et digitale

Les pages Facebook et Instagram informent régulièrement sur les activités organisées par la Fondation. Au 31 décembre 2019, la page FB comptait 1156 followers.
Le site internet sera totalement refondé en 2020, avec une interface plus fluide et plus intuitive, permettant ainsi pour l'usager d'avoir accès à l'information qu'il recherche et sera mis à jour régulièrement : ajout d'actualités, de liens vidéo, d'émissions de radios, d'articles de presse.
La fréquentation du site a augmenté avec 75% de nouveaux visiteurs et particulièrement au moment des collectes. En mai et juin, la fréquentation du site passe à 4 710 visiteurs par mois, la moyenne mensuelle étant plus proche des 3000 visiteurs. Les donateurs apprécient la clarté des informations fiscales et l'efficacité du service des dons en ligne.

**Budget** Le service communication et collecte a dépensé 141.477 € en 2019 et 97.000 € pour l'organisation du gala de novembre 2019.

**Résultat financier** Le montant de la collecte 2019 s'élève à 2 906 589 € (2 928 289 € en 2018)

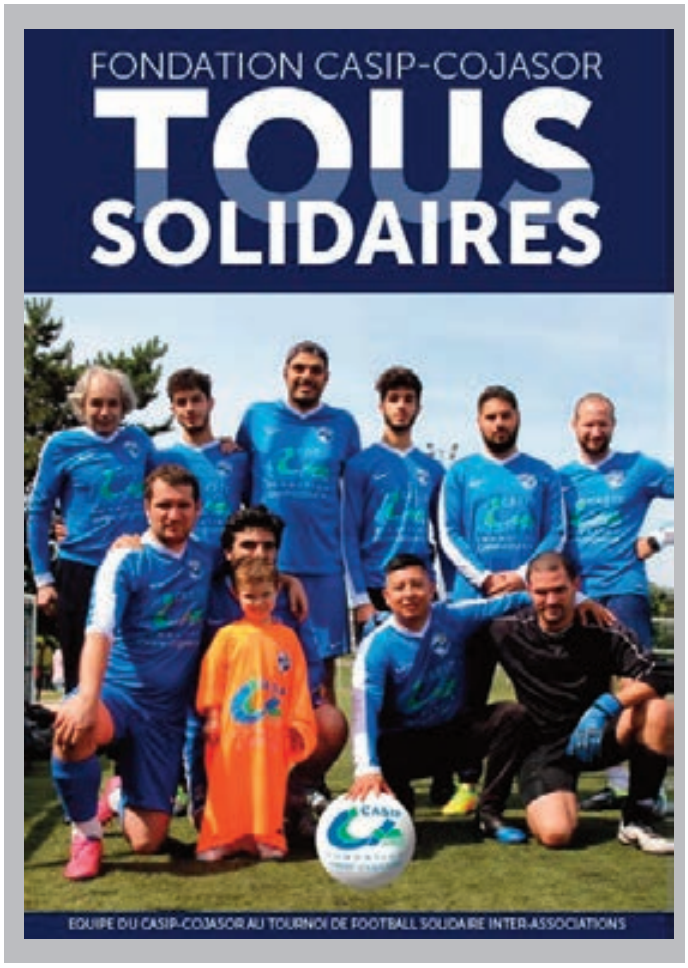

Depuis 210 ans, nous partageons

# un réseau social

actif 365 jours par an

## Mais le nôtre n'est pas virtuel.

## La solidarité nous rassemble

**VOUS AVEZ UN DON ? NOUS AUSSI !**
**NOUS SAVONS QUOI EN FAIRE.**

*CHOISISSEZ VOTRE MÉTHODE DE RÈGLEMENT*

(ET PAYEZ MOINS D'IMPÔTS OU PLUS DU TOUT)

# Données financières

## BILAN ACTIF

| RUBRIQUES | | BRUT | Amorts.& Prov. | 31/12/19 TOTAL FONDATION | 31/12/18 TOTAL FONDATION |
|---|---|---|---|---|---|
| **ACTIF IMMOBILISE** | | | | | |
| **Immobilisations Incorporelles** | | | | | |
| Frais d'établissement | | 139 968 | 102 058 | 37 910 | 48 490 |
| Frais de Recherche et de Développement | | | | | |
| Concessions, Brevets, Licences et Valeurs Similaires | | 732 702 | 718 630 | 14 072 | 11 388 |
| Fonds Commercial | | | | | |
| Autres Immobilisations Incorporelles | | 3 297 | 3 297 | | |
| Avances et Acomptes, Immobilisations en cours | | 212 552 | | 212 552 | 117 550 |
| **Immobilisations Corporelles** | | | | | |
| Terrains | | 4 279 197 | | 4 279 197 | 4 277 657 |
| Constructions | | 86 356 148 | 29 174 377 | 57 181 771 | 59 227 945 |
| Installations Techniques, Matériel et Outillage Industriels | | 3 615 654 | 2 861 029 | 754 625 | 751 490 |
| Autres Immobilisations Corporelles | | 8 343 233 | 5 816 845 | 2 526 388 | 2 693 879 |
| Immobilisations Grevées de Droits | | | | | |
| Immobilisations en Cours | | 1 248 265 | | 1 248 265 | 870 623 |
| Avances et Acomptes | | 42 085 | | 42 085 | |
| **Immobilisations Financières** | | | | | |
| Participations | | 5 793 612 | | 5 793 612 | 5 793 612 |
| Créances rattachées à des Participations | | 822 458 | | 822 458 | 822 458 |
| Titres Immobilisés de l'Activité de Portefeuille | | 15 628 711 | 22 092 | 15 606 619 | 15 863 659 |
| Autres Titres Immobilisés | | | | | |
| Prêts | | 46 510 | | 46 510 | 45 472 |
| Autres Immobilisations Financières | | 83 950 | | 83 950 | 80 481 |
| **TOTAL** | (I) | **127 348 343** | **38 698 327** | **88 650 014** | **90 604 704** |
| **Comptes de Liaison** | | | | | |
| **Stocks et En-cours** | | | | | |
| Matières Premières et Autres Approvisionnements | | 47 296 | | 47 296 | 51 659 |
| En-cours de Production de Biens | | | | | |
| En-cours de Production de Services | | | | | |
| Produits Intermédiaires et Finis | | | | | |
| Marchandises | | | | | |
| **Avances et Acomptes Versés sur Commandes** | | 4 032 | | 4 032 | 57 961 |
| **Créances d'Exploitation** | | | | | |
| Créances Usagers et Comptes Rattachés | | 2 667 054 | 331 805 | 2 335 249 | 2 928 423 |
| Autres Créances | | 2 735 024 | 76 742 | 2 658 282 | 4 264 479 |
| Valeurs Mobilières de Placement | | 408 062 | 54 185 | 353 877 | |
| Instruments de Trésorerie | | | | | |
| Disponibilités | | 9 302 120 | | 9 302 120 | 7 741 840 |
| Charges constatées d'avance | | 100 003 | | 100 003 | 203 310 |
| **TOTAL** | (II) | **15 263 591** | **462 732** | **14 800 859** | **15 247 672** |
| **Primes de Remboursement des Emprunts** | (IV) | | | | |
| **Écarts de Conversion Actif** | (V) | | | | |
| **TOTAL GÉNÉRAL ( I à V )** | | **142 611 934** | **39 161 060** | **103 450 873** | **105 852 376** |

## BILAN PASSIF

| RUBRIQUES | | 31/12/19 | 31/12/18 |
|---|---|---|---|
| | | TOTAL FONDATION | |
| **FONDS ASSOCIATIFS** | | | |
| **Fonds Propres** | | | |
| Fonds Associatif sans Droit de Reprise | | 61 756 038 | 61 785 227 |
| Écarts de Réévaluation | | | |
| Réserves Statutaires ou Contractuelles | | | |
| Réserves Réglementées | | | |
| Autres Réserves | | 2 263 420 | 2 514 893 |
| Report à Nouveau | | -28 026 730 | -26 430 758 |
| RÉSULTAT DE L'EXERCICE (hors tutelles dont Siège) | | -629 388 | -1 222 864 |
| RÉSULTAT DE L'EXERCICE Établissements Sous-tutelles | | -905 126 | -583 533 |
| **RÉSULTAT DE L'EXERCICE TOTAL** | | **-1 534 514** | **-1 806 397** |
| **Autres Fonds Associatifs** | | | |
| Fonds Associatif avec Droit de Reprise | | 3 509 704 | 3 519 637 |
| Résultat sous Contrôle de Tiers Financeurs | | | |
| Écarts de Réévaluation | | | |
| Subventions d'Investissements sur Biens Non Renouvelables | | 9 646 680 | 10 422 107 |
| Provisions Réglementées | | 591 381 | 81 824 |
| Droits des Propriétaires (Commodat) | | | |
| **TOTAL** | ( I ) | **48 205 979** | **50 086 533** |
| **Comptes de Liaison** | ( II ) | | |
| **PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES** | | | |
| Provisions pour Risques | | 1 498 557 | 1 507 327 |
| Provisions pour Charges | | 14 125 | 25 627 |
| **TOTAL** | ( III ) | **1 512 682** | **1 532 954** |
| **FONDS DÉDIÉS** | | | |
| Sur Subventions de Fonctionnement | | | |
| Sur Autres Ressources | | 4 386 661 | 3 205 879 |
| **TOTAL** | ( IV ) | **4 386 661** | **3 205 879** |
| **DETTES** | | | |
| Emprunts Obligataires | | | |
| Emprunt et Dettes auprès des Établissements de Crédit | | 37 591 842 | 38 432 119 |
| Emprunt et Dettes Financières Divers | | 1 666 476 | 1 685 959 |
| Avances et Acomptes Reçus sur commandes en Cours | | | |
| Dettes Fournisseurs et Comptes Rattachés | | 1 934 739 | 2 276 811 |
| Dettes Fiscales et Sociales | | 4 054 466 | 4 065 846 |
| Dettes sur Immobilisations et Comptes Rattachés | | 100 108 | 13 548 |
| Autres Dettes | | 3 996 928 | 4 551 733 |
| Produits Constatés d'Avance | | 992 | 992 |
| **TOTAL** | ( V ) | **49 345 551** | **51 027 010** |
| **Écarts de Conversion Passif** | ( VI ) | | |
| **TOTAL GÉNÉRAL** | **( I à VI )** | **103 450 873** | **105 852 376** |

# Données financières

## - COMPTE DE RÉSULTAT (1/2)

| RUBRIQUES | | 31/12/19<br>12 mois | 31/12/18<br>12 mois |
|---|---|---|---|
| **PRODUITS D'EXPLOITATION** | | | |
| Ventes de Marchandises | | | |
| Dotations et Produits de la Tarification | | 28 373 435 | 27 343 795 |
| Prestations de Services | | 279 445 | 1 174 899 |
| **MONTANT NET DES PRODUITS D'EXPLOITATION** | | **28 652 880** | **28 518 694** |
| Production Stockée | | 0 | |
| Production Immobilisée | | 0 | 9 118 |
| Subvention d'Exploitation | | 4 978 998 | 4 640 809 |
| Reprises sur Amorts.et Provisions, Transferts Charges | | 312 148 | 622 776 |
| Collectes | | 3 481 746 | 3 006 372 |
| Cotisations | | | |
| Autres Produits | | 1 415 351 | 1 595 634 |
| **TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION** | ( I ) | **38 841 123** | **38 393 403** |
| **CHARGES D'EXPLOITATION** | | | |
| Achats de Marchandises | | | |
| Variation de Stocks de Marchandises | | | |
| Achats de Matières Premières et Autres Approvision. | | 332 971 | 410 299 |
| Variation de Stocks de Matières Premières et Autres | | 33 092 | 77 815 |
| Autres Achats et Charges Externes | | 10 908 581 | 11 491 608 |
| Impôts, Taxes et Versements Assimilés | | 2 303 754 | 1 921 294 |
| Salaires et Traitements | | 15 545 211 | 15 477 738 |
| Charges Sociales | | 6 339 196 | 6 770 862 |
| Dotations aux Amortissements sur Immobilisations | | 3 283 490 | 3 286 406 |
| Dotations aux Provisions sur Immobilisations | | 0 | 30 000 |
| Dotations aux Provisions sur Actifs Circulant | | 17 361 | 19 192 |
| Dotations aux Provisions pour Risques et charges | | 223 628 | 398 585 |
| Autres Charges | | 4 696 674 | 4 320 208 |
| **TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION** | ( II ) | **43 683 958** | **44 204 008** |
| **1 - RESULTAT D'EXPLOITATION** | ( I ) - ( II ) | **-4 842 833** | **-5 810 605** |
| **Quote Part de Résultat sur Opérations Faites en Commun** | | | |
| Excédent Attribué ou Déficit Transféré | ( III ) | 0 | 0 |
| Déficit supporté ou Excédent Transféré | ( IV ) | 0 | 0 |
| **PRODUITS FINANCIERS** | | | |
| De Participations | | 558 430 | 555 120 |
| Autres Valeurs Mobilières et Créances de l'Actif Immobilisé | | 36 094 | 15 928 |
| Autres Intérêts et Produits Assimilés | | 166 804 | 147 944 |
| Reprises sur Provisions et Transferts Charges | | 115 741 | 57 744 |
| Différences Positives de Change | | 0 | 0 |
| Produits Nets sur Cession de Valeurs Mobilières de Placement | | 0 | 0 |
| **TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS** | ( V ) | **877 070** | **776 736** |
| **CHARGES FINANCIÈRES** | | | |
| Dotations aux Amortissements et Provisions | | 76 277 | 50 628 |
| Intérêts et Charges Assimilés | | 699 669 | 730 011 |
| Différences Négatives de Change | | | |
| Charges Nettes sur Cession de Valeurs Mobilières de Placement | | | 29 167 |
| **TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES** | ( VI ) | **775 946** | **809 806** |
| **2 - RESULTAT FINANCIER** | ( V ) - ( VI ) | **101 124** | **-33 070** |
| **3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT** | ( I - II + III - IV + V - VI ) | **-4 741 709** | **-5 843 676** |

## COMPTE DE RÉSULTAT ( 2/2 )

| RUBRIQUES | | 31/12/19 12 mois | 31/12/18 12 mois |
|---|---|---|---|
| **PRODUITS EXCEPTIONNELS** | | | |
| Sur Opérations de Gestion | | 3 093 416 | 1 396 965 |
| Sur Opérations en Capital | | 3 807 086 | 8 047 251 |
| Reprises sur Provisions et Transferts Charges | | 75 746 | 380 713 |
| **TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS** | ( VII ) | **6 976 248** | **9 824 929** |
| **CHARGES EXCEPTIONNELLES** | | | |
| Sur Opérations de Gestion | | 234 580 | 306 758 |
| Sur Opérations en Capital | | 2 260 991 | 5 425 669 |
| Dotations aux Amortissements et Provisions | | 69 644 | 0 |
| **TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES** | ( VIII ) | **2 565 215** | **5 732 427** |
| **4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL** | ( VII ) - ( VIII ) | **4 411 033** | **4 092 502** |
| **IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES** | ( IX ) | **0** | **0** |
| **TOTAL DES PRODUITS** | ( I + III + V +VII ) | **46 694 441** | **48 995 068** |
| **TOTAL DES CHARGES** | ( II + IV + VI + VIII + IX ) | **47 025 115** | **50 746 241** |
| **5 - SOLDE INTERMEDIAIRE** | | **-330 672** | **-1 751 171** |
| **( + ) Report de Ressources Non Utilisées des Exercices Antérieurs** | | **213 286** | **251 916** |
| **( - ) Engagements à Réaliser sur Ressources Affectées** | | **-1 417 124** | **-307 140** |
| **6 - EXCEDENT OU DEFICIT** | | **-1 534 514** | **-1 806 397** |

# Données financières

| EMPLOIS | Emplois de N = compte de résultat (1) | Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3) | RESSOURCES | Ressources collectées sur N = compte de résultat (2) | Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4) |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE | | |
| **1 – MISSIONS SOCIALES *** | | 6 364 | **1 – RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC** | | 6 364 |
| **1.1. Réalisées en France directement** | | | **1.1. Dons et legs collectés** | | |
| **- Actions sociales des services sociaux** | 4 131 | 1 424 | - Dons manuels non affectés | 3 482 | 3 482 |
| . Mutuelles santé | 272 | 3 | | | |
| . Hôtels d'urgence | 140 | 127 | - Legs et autres libéralités non affectés | 2 882 | 2 882 |
| . Aide Alimentaire | 249 | 144 | - Legs et autres libéralités affectés | | |
| . Autres aides monétaires dont aide au maintien à | 842 | 842 | | | |
| . Aides aux Survivants de la Shoah (subventionnées par la Claims Conference) | 2 320 | | **1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public** | | |
| . Aide à l'emploi | 308 | 308 | | | |
| **- Frais du fonctionnement et des activités des services sociaux** | 7 181 | 4 034 | | | |
| . Service social | 3 330 | 2 965 | | | |
| . Service personnes âgées et survivants de la Shoa | 2 110 | 761 | | | |
| . Autres services sociaux (Hôtel social, Halte garderie, personnes âgées, service des tutelles, dentaire) | 1 741 | 308 | | | |
| - Versements à d'autres organismes agissant en France | | | | | |
| **- Actions sociales des maisons de retraites et foyers** | 28 534 | 906 | | | |
| **- Autres dépenses** | 2 924 | | | | |
| **1.2. Réalisées à l'étranger** | | | | | |
| - Actions réalisées directement | | | | | |
| - Versements à un organisme central ou d'autres organismes | | | | | |
| **2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS** | | | **2 – AUTRES FONDS PRIVES** | 4 034 | |
| 2.1. Frais d'appel à la générosité du public | 291 | 0 | **3.1 – SUBVENTIONS** | 945 | |
| 2.2. Frais de recherche des autres fonds privés | | | **3.2 – AUTRES CONCOURS PUBLICS** (prix de journée, dotations soins-dépendance) | 28 373 | |
| **3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT** | 3 660 | 0 | | | |
| | | 6 364 | **4 – AUTRES PRODUITS** (y/c produits exceptionnels) | 6 549 | |
| **I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT** | 46 725 | | **I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT** | 46 265 | |
| **II - DOTATIONS AUX PROVISIONS** | 300 | | **II - REPRISES DES PROVISIONS** | 429 | |
| **III – ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES** | 1 417 | | **III – REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS** | 213 | |
| | | | **IV– VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC** (cf tableau des fonds dédiés) | | |
| **IV – EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE** | | | **V– INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L' EXERCICE** | 1 535 | |
| **V – TOTAL GENERAL** | 48 442 | | **VI – TOTAL GENERAL** | 48 442 | 6 364 |
| **V – Part des acquisitions d' immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public** | | | | | |
| **VI – Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public** | | | | | |
| **VII – Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public** | | 6 364 | **VII – Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public** | | 6 364 |
| | | | **SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE** | | 0 |
| **EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE** | | | | | |
| Missions sociales | | | Bénévolat | | |
| Frais de recherche de fonds | | | Prestations en nature | | |
| Frais de fonctionnement et autres charges | | | Dons en nature | | |
| Total | | | Total | | |

# REMERCIEMENTS

**Aux quinze membres bénévoles du Conseil d'administration, dont trois représentants des pouvoirs publics,**

**Aux 537 personnes constituant les équipes professionnelles,**

**Aux professionnels ayant fait valoir leur droit à la retraite après une carrière professionnelle dynamique et efficace au sein de la Fondation : Mesdames Annie Durand, Marie-Claude Fontvielle, Sabine Hervieu, Orly Knafo, Monelle Maman, Isabelle Mimram, Pascale Ongis, Nicole Pecot, Christine Pouliquen, Michèle Levy-Taïeb, Brigitte Smadja, Philippe Tamraz, Brigitte Weber.**

**Aux bénévoles qui consacrent leur temps et leur énergie au service de la lutte contre l'échec scolaire, contre l'isolement des personnes âgées ou à l'insertion des demandeurs d'emploi,**

**Aux donateurs et testateurs qui, par leur générosité, ont contribué au fonctionnement de la Fondation en 2019 et ainsi nous ont permis de poursuivre nos missions au plus près des besoins des personnes démunies.**

**Au Fonds Albert Schul, créé par M. et Mme Gilbert ROOS, qui a permis d'abonder le budget de l'action sociale.**

**Au fonds Arik, dont le produit est entièrement consacré à notre action sociale, en particulier aux programmes « mutuelles santé » et « assurances habitation ».**

**A la Fondation Nahmias qui a permis la création d'un fonds Chabert-Nahmias géré par la Fondation Casip-Cojasor, destiné à soutenir les grands projets luttant contre la misère, la maladie et l'ignorance.**

**A l'association Acti, action sociale de la communauté du 16e, rue Montevideo.**

**A l'association ASA, action sociale Ancelle de la communauté de Neuilly.**

**Aux artistes et personnalités qui nous soutiennent : Arthur, Ary Abittan, Kev Adams, Michel Cymes, Dominique Farrugia, Jean-Luc Lemoine, Thierry Marx, Lionel Naccache, Géraldine Nakache, Olivier Nakache, Eric Toledano, Elsa Zylberstein …**

# HOMMAGE À

## Roger Fichtenberg

Nous avons appris avec tristesse le décès de Roger Fichtenberg, à l'âge de 98 ans.

Nous avions eu l'honneur de recevoir Roger Fichtenberg qui avait fait revivre les débuts du Cojasor dans les années d'après-guerre. Il avait raconté son action de résistant pendant la guerre en tant que membre actif du réseau de la "Sixième" (la Résistance des EEIF) au sein duquel il s'est spécialisé dans la fabrication des faux papiers.

A la fin de la guerre, Roger Fichtenberg a intégré l'état-major des FFI du Lot-et-Garonne et a participé à la libération d'Agen en 1944. Au Cojasor, il a d'abord été directeur d'une maison pour personnes âgées à Lacaunes, reconnue exemplaire par le Joint, il fut ensuite embauché au siège du Cojasor pour superviser des centres d'hébergement de l'institution.

Nos pensées émues vont à sa famille et à ses proches.

Photo : Roger Fichtenberg, directeur de l'Hôtel Fusies à Lacaune (Tarn) appartenant au Cojasor, fin des années 1940.

## Charles Jérusalmi

Charles Jérusalmi, un homme qui a marqué l'Histoire de la Fondation Casip-Cojasor, est décédé le 16 novembre 2019. Arrivée au Casip en 1962, il y œuvra pendant plus de 50 ans d'abord en tant que salarié puis comme bénévole. Engagé comme secrétaire administratif, il devint par la suite directeur administratif et financier. Il travailla auprès de trois directeurs généraux de l'institution : Emeric Kohn, Nathan Samuel et Gabriel Vadnaï.

Né en Tunisie, il fut l'une des victimes des Nazis qui l'ont envoyé en camps de travail ce qui l'obligea à interrompre ses études. Avant de quitter sa terre natale et de s'exiler à Paris, il agit dans le cadre d'un mouvement sioniste religieux pour aider des juifs tunisiens à immigrer vers la Palestine. Arrivé en France, ce ne fut pas le paradis attendu.
Après avoir subi pendant quelques temps l'antisémitisme d'un patron, qui voulait lui imposer de travailler à Kippour, Charles Jérusalmi, homme pieux, décida de consacrer sa vie à sa communauté. Répondant à une annonce dans la presse juive, il fut accepté au Casip. Son engagement fut alors total. Il consacra toute sa carrière à rechercher des financements afin de mieux servir les bénéficiaires. Alors que les subventions du FSJU commençaient à diminuer dans les années 1970, il prit l'initiative de constituer le fichier de donateurs.

C'est lui qui a rentabilisé le Vestiaire, en recherchant des circuits de ventes des chiffons inutilisables. C'est lui qui a développé l'attribution de bourses aux étudiants. Autodidacte, il devint un fin connaisseur de la bourse et il en fit profiter très largement le Casip.
Grâce à lui et au soutien de son directeur général, Gabriel Vadnaï, le Casip put développer ses ressources financières. Il continua à travailler bénévolement pour la Fondation Casip-Cojasor après sa retraite jusqu'à ses derniers instants.

# NOS PARTENAIRES

## NOS PARTENAIRES PUBLICS

ars Agence Régionale de Santé
ALLOCATIONS FAMILIALES
SAVOIE LE DÉPARTEMENT
Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE PRÉFET DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE
DIRECTION RÉGIONALE ET INTERDÉPARTEMENTALE DE L'HÉBERGEMENT ET DU LOGEMENT
Mairie 10e www.mairie10.paris.fr
Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DIRECTION RÉGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHÉSION SOCIALE
Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE MINISTÈRE DE LA JUSTICE
GHU PARIS PSYCHIATRIE & NEUROSCIENCES
VAL de MARNE Le département
MAISON DÉPARTEMENTALE des PERSONNES HANDICAPÉES de PARIS MDPH 75
Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE PREFECTURE DE PARIS
Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE PREFET DE PARIS Direction Départementale de la Cohésion Sociale
MAIRIE DE PARIS
DASES Direction de l'Action sociale, de l'Enfance et de la Santé PARIS SOLIDAIRE
CONSEIL GÉNÉRAL ALPES-MARITIMES

## NOS PARTENAIRES PRIVÉS

*Ils nous soutiennent ! Un grand merci à nos partenaires*

LA FONDATION ROTHSCHILD INSTITUT ALAIN DE ROTHSCHILD
Fondation pour la Mémoire de la Shoah
ועידת התביעות Claims Conference The Conference on Jewish Material Claims Against Germany
L'AGENCE DU DON EN NATURE
ARIF
ALTÉA SÉCURITÉ
m.a Patrimoine
Laboratoires médilis
JE T'aide SOUT UN COLLECTIF POUR LES AIDANT.E.S
Groupe osi PROPRETÉ
AXA
AXA atout cœur
MC AG-CHEM CACHER
Le Massapan Cuisine Centrale Agréée
medirest
Entreprise Kasparian Depuis 1976 Etanchéité - Couverture - Rénovation
ATELIER FRANCOIS ARCHITECTES D.P.L.G. - URBANISTE E.N.P.C.
SA. MANIERE

CASIP-COJASOR
FONDATION 1809

8, RUE DE PALI-KAO, 75020 PARIS
01 44 62 13 13 - WWW.CASIP.FR